

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS :

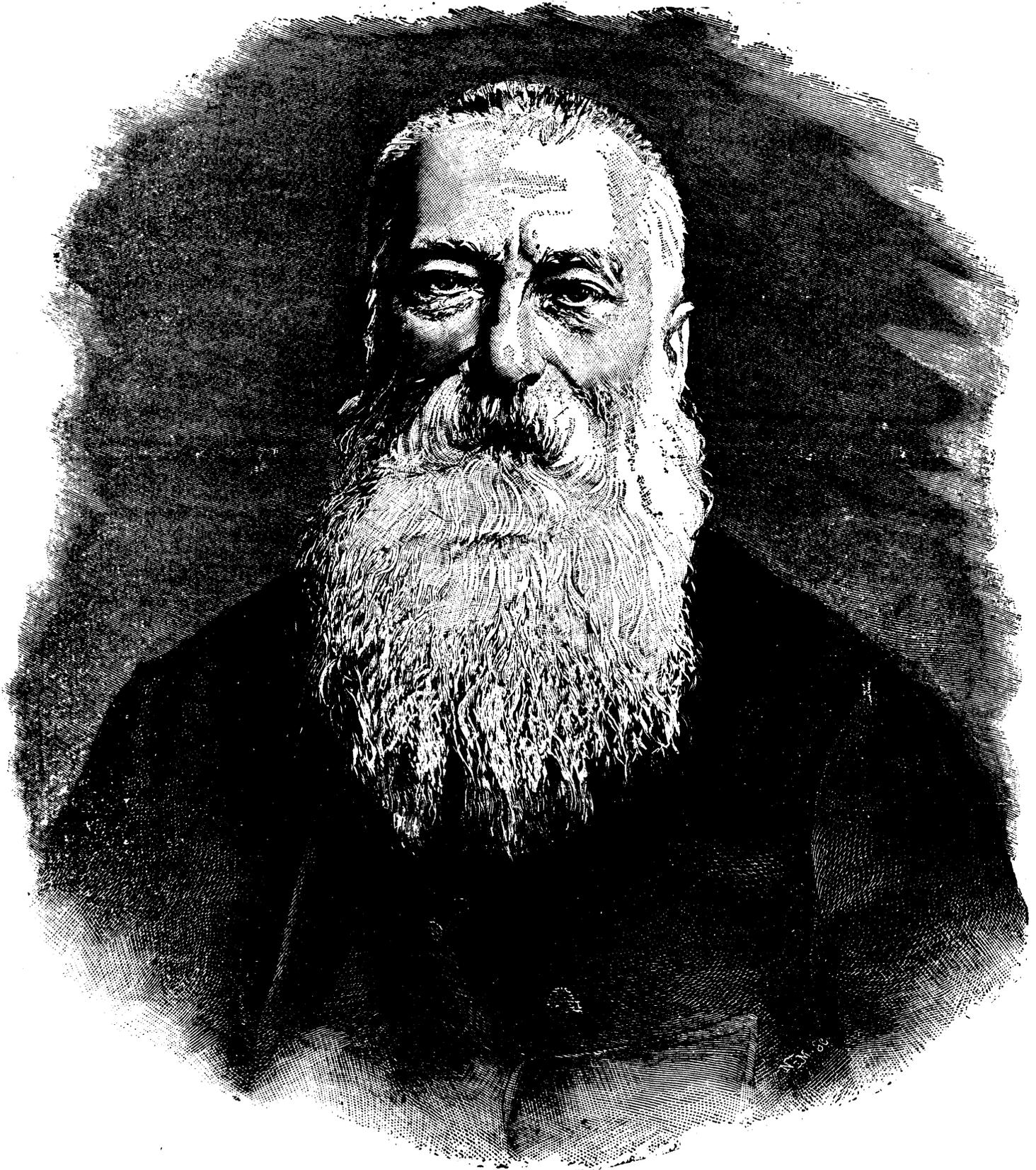
Un an, \$3.00 - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

7^{ME} ANNÉE, No 340.—SAMEDI, 8 NOVEMBRE 1890.

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.
BUREAUX, 40, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES :

La ligne, par insertion - - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



ALPHONSE KARR, DÉCÉDÉ.—Dessin de Henri Meyer

(Du *Journal Illustré*)

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 8 NOVEMBRE 1890

SOMMAIRE

TEXTE : Chronique, par S. du Lary. — Cris et types Montréalais, par E.-Z. Massicotte. — Poésie : Veni, Vidi, par Dr R. Chevrier. — M. Wilson et la noblesse française. — A travers le Canada : Salaberry de Valleyfield, par Jules Saint-Elme. — Chronique scientifique. — Bibliographie. — Poésie : Au roi. — La vie américaine (suite), par Louis de Saintes. — Les écrivains de toutes les littératures : Alphonse Karr. — Ils veulent en faire un moniteur, par Alphonse Karr. — Poésie : es petits oiseaux, par E.-Z. Massicotte. — La question du jour, par J. S. E. — Une œuvre d'art, par Louis Fréchette. — Choses et autres. — Feuilletons : Fleur-de-Mai (suite). — Le Régiment (suite et fin). — Notes historiques.

GRAVURES : Portrait de M. Alphonse Karr. — Beaux-arts : Le retour du fidèle messager. — Salaberry de Valleyfield : L'hôtel-de-ville et la place du marché. — Vue à vol d'oiseau de Salaberry de Valleyfield. — Gravure du feuilleton.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1 ^{re} Prime	\$50
2 ^{me} "	25
3 ^{me} "	15
4 ^{me} "	10
5 ^{me} "	5
6 ^{me} "	4
7 ^{me} "	3
8 ^{me} "	2
86 Primes, à \$1	86
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucun prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

NOS PRIMES

QUATRE-VINGT-NEUVIÈME TIRAGE

Le quatre-vingt-neuvième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros datés du mois d'OCTOBRE), aura lieu samedi, le 8 NOVEMBRE à 8 heures du soir, dans la salle de l'UNION SAINT-JOSEPH, coin des rues Sainte-Catherine et Sainte-Elizabeth.

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre



ÉTAIS, l'autre jour, au guichet d'un bureau de poste. Beaucoup de monde. Pendant que j'attendais mon tour, j'observais les personnes qui devaient être servies avant moi. Se trouvait là un monsieur qui pestait contre la lenteur de l'employé.

"On n'a jamais vu cela ! Si ce bonhomme ne connaît pas son service, qu'on lui donne son congé !"

Vous entendez d'ici toutes les aménités prodiguées par le personnage dans son impatience. Eh bien ! je faisais à part moi certaines réflexions auxquelles je tiens à donner la volée !

L'on n'imagine pas les qualités dont de modestes employés doivent être doués pour servir ce grand seigneur qui a nom le public. Pour les quelques

centaines de piastres qu'on leur alloue par an, ils sont obligés de s'armer d'une patience d'ange s'ils ne veulent pas sortir de leur peau.

"Comment, vous allez vous ériger en défenseur de ces gaillards qui en prennent fort à leur aise à l'égard des citoyens qu'ils sont payés pour servir ?" me dira-t-on.

Parfaitement, et voici pourquoi : Prenons cet employé qui, là à son guichet, passe sa vie à débiter des mandats poste, exercice qui n'est point par lui-même des plus divertissants, vous l'avouerez. Il doit faire les mentions voulues dans ses registres, veiller à ne pas se tromper dans l'inscription des sommes, détacher le mandat et le reçu, apposer au dos le cachet dans le cercle correspondant à la somme, encaisser l'argent et rendre la monnaie. Il importe qu'il ne fasse pas d'erreur à son préjudice dans cette dernière opération, car ce serait autant de rogné sur son traitement qui n'est déjà pas lourd.

Or, pendant qu'il se livre à ces exercices multiples, comme il n'est pas sourd cet employé, il entend que le monsieur auquel je fais allusion le traite de bête, de propre à rien, ne connaissant pas son métier, et il reste calme, impassible. Moi, je l'admire ! Il est à coup sûr doté des qualités qu'on se plaisait à reconnaître chez le sage Nestor, de classique mémoire. Car pour être employé on n'en est pas moins homme, et j'opine que le pauvre diable souffre en silence.

Observez les façons d'être du public dans bien des cas, et dites-moi si toutes les fois qu'il en a l'occasion il ne se montre pas abominablement tracassier envers d'humides travailleurs. Au chemin de fer, au télégraphe, partout enfin, l'on peut constater l'irritabilité de nos contemporains. Vous voyez des individus qui vont déposer une dépêche ou prendre un billet de chemin de fer, demander aux employés un tas de renseignements. Que cela vexé ceux qui attendent, on le conçoit aisément, mais la faute n'en est point au préposé. J'entends bien, vous dites qu'il doit envoyer l'importun au diable. Un moment : si ce dernier — l'importun, pas le diable ! — est un mamamouchi quelconque (comme qui dirait un richard, par exemple, à l'époque où nous vivons), il se plaindra de l'insolence de l'agent ; et n'oubliez pas que la raison du plus fort est toujours la meilleure, de notre temps comme celui du bon La Fontaine.

* *

Que d'eau ! que d'eau !

On n'entend plus parler que d'inondations en Europe.

A Prague, la ville est en partie sous l'eau, la famine commence à se faire sentir et le beau pont de Charles IV orné de ses vingt-quatre statues est emporté. La jolie petite ville de Bayes, chef-lieu des possessions françaises au Soudan est détruite. Le lac de Constance monte avec une "fâcheuse constance" et noie les villes et les villages assis sur ses bords.

Il n'y a qu'à Salonique qu'on a manqué d'eau. Mais cela n'a rien d'étonnant, car un grand incendie vient d'y détruire 3.000 maisons et la plupart des édifices publics, et chacun sait que là où il y a un incendie on ne trouve jamais d'eau. On a dû renoncer à combattre le fléau, qu'on croit avoir été déchaîné par des Turcs jaloux ou des brigands rapaces ; aimables gens.

Sauf cette regrettable exception, il y a vraiment trop d'eau en ce moment, surtout en Silésie et dans la haute Autriche où nombre de villages sont inondés. Tous les fleuves mauvais coucheurs sont sortis de leurs lits. Que de ruines ! Quelle belle occasion d'organiser des fêtes et des bals, pour ceux qui ne comprennent la charité qu'en dansant !

* *

Pendant que l'eau détruit les gens sur terre, les hommes cherchent à perfectionner les moyens de se détruire sous l'eau.

Je ne veux pas faire une allusion méchante aux travaux de sondage pour le pont qu'on doit jeter sur la Manche. Il paraît que les ingénieurs sont très satisfaits de leurs travaux, ce qui est assez leur ordinaire tant qu'ils en sont aux études pré-

paratoires. Ils ont trouvé une assiette solide sur laquelle repose solidement leur confiance, en attendant qu'on y établisse les piles du fameux pont. Je demande à voir l'effet d'un paquet de mer de quelques centaines de mille kilos se jetant sur les travaux, pour avoir foi dans leur réussite. Jusque là, permettez-moi de ranger ce pont dans la catégorie des ponts peu praticables... avec le Pont Euxin.

C'est d'un nouveau sous-marin italien que je veux vous parler.

Très à la mode les sous-marins. Depuis si longtemps que les hommes s'entre-détruisent sur terre et sur mer, le besoin se faisait généralement sentir de trouver un moyen de se battre aussi sous l'eau. On s'étonne que l'Angleterre et l'Allemagne n'aient pas encore donné leur note dans ce concert européen. La parole est aujourd'hui à l'Italie.

Un inventeur de ce pays vient d'essayer devant des ingénieurs distingués (cette épithète est de rigueur) et des ministres crispiniens, un sous-marin absolument sphérique qu'il nomme la balle nautique.

Il paraît que ce petit joujou est extrêmement commode : il peut également servir à ramasser son porte-monnaie ou ses lunettes qu'on aurait laissé tomber au fond de la mer, ou bien faire sauter les plus gros navires, avec les braves gens qui ont le tort de s'y trouver au moment critique.

Les Italiens sont dans la joie, comme naguère avec leur sous-marin, le *Péral*, les Espagnols qui semblent en avoir rabattu depuis. Quant à l'inventeur, avant de vendre son brevet au gouvernement, il veut perfectionner sa balle nautique en y appliquant l'électricité.

* *

L'électricité ! Aujourd'hui c'est toujours la mot de la fin, l'électricité ! On transporte les gens, on cause avec ses amis, on entend des opéras, on éclaire les rues, on actionne les machines, on foudroie les passants, on guérit les malades, on exécute les condamnés par l'électricité. Pensée, justice, force, harmonie, santé, lumière, que de rôles divers elle joue en ce bas monde !

Aujourd'hui, dépouillant son aspect terrible, elle se fait bonne fille.

O chantage des Bucoliques, prête-moi ta lyre, pour redire comment l'électricité fait pousser les légumes !

Les Anglais et les Allemands avaient déjà fait des expériences sur l'influence du courant électrique sur la croissance des végétaux. Mais les résultats étaient si peu concluants, qu'on n'était pas bien d'accord sur l'utilité du procédé.

Mais voici qu'un agriculteur russe, M. Spechnew, qui, depuis six ans, retourne en tous sens la question et ses plates-bandes, vient d'obtenir des résultats remarquables.

Il enfonce en terre de grandes plaques de zinc et de cuivre, reliées au-dessus du sol par un fil de fer, et c'est entre ces plaques qu'il cultive ses légumes : vous voyez que c'est très simple.

En faisant passer un courant sous terre, on n'avait pu jusqu'ici augmenter que de 15 à 17 0/0 le rendement des plantes. Avec son système, M. Spechnew parvient à des résultats prodigieux ; les fruits de la Terre Promise, mis à côté des siens, eussent paru chétifs et mal venus aux messagers des Hébreux.

Ses carottes atteignent 27 centimètres de diamètre et pèsent 3 kilos. Mais je ne veux pas m'arrêter au seul exemple de cette racine, dont le nom cache un sens figuré qui pourrait faire une mauvaise impression sur votre esprit.

M. Spechnew ne cultive pas seulement les carottes. Il obtient des radis de famille qui mesurent 44 centimètres de long sur 14 de diamètre, ce qui ne les empêche pas d'être excellents.

A bientôt donc les petits pois gros comme des raisins, les raisins comme des prunes, les prunes comme des pommes, les pommes comme des citrouilles (heureux Normands) et les citrouilles comme des maisons.

Quel régal économique ce sera de déguster en famille une asperge électrisée aussi forte qu'un baliveau de vingt ans, mais toujours tendre. Voilà qui enfonceira Godefroy Lebeuf d'Argenteuil. Et

que diriez-vous d'un melon électrique dans lequel il faudrait s'introduire pour le savourer à l'aise ? Pourvu que les prix n'augmentent pas avec la taille !

* *

Il y a pourtant des gens qui craignent qu'un jour venant les vivres ne manquent aux hommes et qu'ils ne soient affamés sur la terre transformée en radeau de la Méduse. Le mal ne semble pas prochain, et si les humains se mangent de temps en temps entre eux, cela provient de mauvaises habitudes, inculquées dès leur naissance aux enfants des régions où cela se pratique, plutôt que de l'absence d'autres aliments substantiels.

La nouvelle découverte va rassurer les esprits timorés. Croissez et multipliez. On n'est pas encore à l'étroit sur le globe (demandez plutôt à Stanley) et chaque découverte vient à son heure. La physique, quand cela sera nécessaire, nous apprendra à décupler le rendement de la terre, en attendant que la chimie nous donne la formule de l'élixir dont une seule goutte vaudra un dîner de Gargantua.

* *

Les gens qui sont appelés devant la justice sont d'ordinaire en proie à une certaine émotion. Je ne parle pas seulement de ceux qui ont à répondre d'un méfait quelconque, mais bien aussi des simples témoins. On s'imagine pas les incidents baroques auxquels ce trouble peut parfois donner lieu.

J'ai souvenir que lors d'un procès qui se déroula jadis devant la cour d'assises du Hainaut—une cour, soit dit en passant, qui a la spécialité des causes célèbres,—on fit comparaître comme témoin un campagnard chez qui l'accusé s'était introduit nuitamment et avec effraction. Le bonhomme était très ému, et de plus atteint de surdité. L'on eut toutes les peines du monde à lui faire prêter serment. Il métamorphosait la formule légale, de la façon la plus désopilante. Au lieu de dire : "Ainsi m'aide Dieu..." il se lançait dans des "Ainsi, monsieur..." "Ainsi, Mathieu..." "Ainsi, monsieur Mathieu..." Bref, l'auditoire était en gaieté—mais ce fut bien autre chose lors de sa déposition. Le président devait lui arracher ses réponses. Voici, pour autant que mes souvenirs soient fidèles, à peu près comment il témoigna :

Le président.—Racontez-nous ce qui s'est passé.
Silence du témoin, qui roule autour de lui des yeux en boules de loto.

Le président.—Allons, ne vous troublez pas. C'était la nuit ?

Le témoin.—La nuit, monsieur le président.

Le président.—Vous étiez couché ?

Le témoin.—Couché, monsieur le président.

Le président.—Avec votre femme ?

Le témoin.—Avec votre femme, monsieur le président.

Jamais un acteur jouant les comiques n'obtint un succès aussi pyramidal. Depuis la cour jusqu'à l'accusé, l'on se tordait dans la salle. Et ce qui ne contribuait pas peu à redoubler l'hilarité, c'était la tête du bonhomme—qui ne comprenait rien à cette scène et avait l'air de commencer à croire qu'il se trouvait au sein d'une maison d'aliénés. C'est un des meilleurs incidents d'audience dont j'ai conservé le souvenir.

* *

Les exécutions par l'électricité dont on vient de faire aux Etats-Unis la cruelle expérience, m'amène à parler d'un châtiment singulier en usage dans la République Argentine pour corriger les ivrognes.

Au lieu de les condamner seulement à l'amende ou à quelques jours de prison, il paraît qu'on les oblige à balayer les rues pendant un temps déterminé. On cite un émigrant français, employé de commerce, qui après avoir subi huit jours de cette peine, s'en trouva si humilié, qu'il s'empressa de regagner les rivages plus hospitaliers aux ivrognes de la mère patrie. N'aurait-il pas mieux fait de renoncer à boire !

On voit souvent dans la libre Amérique appliquer des peines dont se blesserait certainement

notre esprit d'indépendance. Dernièrement une loi fut édictée aux Etats-Unis condamnant à l'amende les jeunes fumeurs âgés de moins de 16 ans. On annonce déjà que plusieurs enfants ont été condamnés à New-York à des amendes variant de dix à vingt dollars.

Là dessus j'arrête mon bavardage et j'allume une cigarette en me félicitant de ne pas être aux Etats-Unis, mais en regrettant mes seize ans.

S. DU LARY.

CRIS ET TYPES MONTRÉALAIS

Dans les métiers, comme dans le commerce, comme dans tous les arts, il arrive que des individus supérieurement doués, pour le genre de travail qu'ils ont adopté, dépassent bientôt leurs confrères et savent tenir le haut du pavé. Hélas ! rien n'est stable en ce monde. En voici un exemple.

Il y a quelques années, sans avoir averti les citadins, passa dans les rues de notre ville un individu qui fit fureur dès le moment de son apparition. Pourtant, rien, ni dans son extérieur, ni dans ses habitudes, n'avait jusqu'alors annoncé ce phénomène.

Cependant, par un cri, lancé d'une manière à lui seul, entremêlé de farces plus ou moins polies, mais toujours à propos, cet homme fit sortir Montréal de ses gonds. Sur son passage les enfants pullulaient, les femmes ouvraient leurs fenêtres avec fracas, les hommes accouraient aux portes. Pas un ne voulait ne pas voir, celui qui dans un jour, au chant de : *Galette, galette, galette*, s'était fait une popularité digne d'un gouverneur anglais.

Sa voix était si sympathique, ses intonations si heureuses, ses paroles tellement appropriées au goût de la populace, qu'il vendait, vendait, vendait. Il fut prêt de faire fortune. Tous voulaient des galettes.

Juché sur une petite express attelée d'une rosinante paisible, qui contrastait étrangement avec les allures vives du maître, notre homme, avec des allures de tribun populaire débitait, sa marchandise en parlant continuellement :

Galette galette, galette
Bonne galette au beurre
Pas trop d'beurr' dedans.
Le beurr' a passé au travers
De la tinette
Pour rejoindre la galette...
Galette galette madame,
Trois pour cinq cennes.

Puis il continuait, mêlant la politique et les affaires publiques, saupoudrant le tout de propos plus ou moins scabreux, il eut une vogue phénoménale.

Bientôt il crut qu'il lui était permis de dire ce qu'il voulait.

Tous les moyens lui paraissaient bons pour attirer l'attention, faire esclaffer les gens et vendre des bonnes galettes.

Mais il était du monde où les plus belles choses ont le pire destin, un jour, tout croula, notre type même s'évanouit.

Plusieurs années s'écoulèrent sans plus entendre parler. Il y a quelques temps il est reparu sur la scène, vendant de la poésie et de la prose composées par lui.

Quelle chute, grand Dieu ! Quel exemple terrifiant pour vous, humains !

Si passant par notre ville vous voyez un petit homme à barbe inculte et noire, marchant dans la rue suivi d'un auditoire enfantin, récitant *recto tono* des contrats de mariage, tenant dans une main une liasse de papiers qu'il vous offre pour cinq centins l'unité, chapeau bas, messieurs, vous êtes en présence de *Galette madame* !

* *

Les huîtres sont arrivées. Grande fête pour les gourmets. Les mois d'octobre et novembre sont à Montréal ceux où le plus grand nombre de mollusques s'engloutissent dans les profondeurs cavernueuses des estomacs puissants.

Dès la fin de septembre commencent à s'ouvrir

les petites *shop*, dans les magasins non loués, et les dépôts d'huîtres au grand air, le long des voies publiques.

Certains connaisseurs bien *coppés* les font ouvrir et n'ont qu'à les manger *on half shelve*. C'est un délice pour eux. D'autres préfèrent se rendre à bord des goélettes, dans le port, et là, ils se rassassent pour un an.

Puisque nous sommes sur le sujet, rappelons cette ronde de Benjamin Sulte pour terminer :

(Air des conspirateurs dans *La Fille de madame Angot*)

Fils de la treille
L'hiver, l'été
Un rien réveille
Notre gaieté.
Remplis ton verre,
Bon Canadien,
Et sans mystère
Vide-le bien !

Quand vient l'automne
Lourd et transi
Le froid nous donne
Grand appétit
Avec audace,
Le fin mangeur
Rencontre en face
Le franc buveur !

Vive et les huîtres
Et les chansons !
Buvez par litres
Joyeux garçons !
Pour mieux redire
Notre gaieté
Mettons la lyre
En liberté.

Huître qui vaille
Au picotin
N'est rien qui vaille
Dans un festin
J'aime la belle
Pinçant le bec
La plus rebelle,
C'est... la Malpec !

Au revoir.

B. J. Massicotte

VENI, VIDI

(SONNET)

Je t'ai donc vu, Paris et ton bourdonnement
De vaste ruche humaine à charmé mes oreilles ;
J'ai voulu contempler ton monde de merveilles
Et je fus ébloui de leur rayonnement !

J'aime tes voix, tes bruits, ce carillon charmant
Qu'on entend sourdre au loin, Paris, quand tu t'éveilles ;
Et voir nager, perdus dans les brumes vermeilles
Du soir, tes arcs, tes tours, me fascine vraiment.

Tes parcs et tes jardins sont autant de poèmes
De beauté, de fraîcheur et de charme coquet
Dont chacun a le droit de lire son feuillet.

Les pensers, les projets, les arts et les systèmes
S'en viennent dans tes murs demander leurs baptêmes
Avant de s'envoler par le monde inquiet.

D. R. Chever

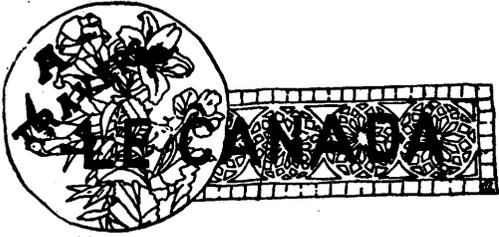
Paris, octobre 1890.

M. WILSON ET LA NOBLESSE

M. Bruno Wilson tire les larmes avec son attendrissement. Les choses ne se sont pas passées comme il l'imagine. Peu de noblesse a quitté le pays tout d'abord. C'est à la longue, d'année en année, que ces messieurs ont décampé, et encore il n'en est parti qu'un petit nombre, à mesure qu'ils trouvaient à vendre leurs seigneuries.

Ceux qui sont partis en bloc, de 1760 à 1763, étaient des officiers de l'armée et des fonctionnaires civils—des Français enfin—et quelques rares Canadiens.

C'est une pitié de voir que l'on imagine l'histoire au lieu de l'étudier. CHAOUIGNONETTE.



SALLABERRY DE VALLEYFIELD



ICI une petite ville canadienne comme il ne s'en trouve pas un grand nombre dans toute la Puissance, comme il s'en est rencontré particulièrement très peu, jusqu'ici, dans notre bonne vieille province de Québec. C'est chez nos voisins des Etats-Unis, gens de leur siècle, tout à la vapeur et à l'électricité, si jamais il en fut, qu'il faut aller chercher le prototype de Salaberry de Valleyfield. Je veux parler de ces villes qui s'avancent vers le progrès par étapes, entremêlées de haltes successives ; de ces villes que l'on voit surgir du sol, un beau matin, et dont au bout de quelques mois la population se chiffre déjà par des milliers d'habitants. Pour quelques années ensuite, le mouvement se ralentira, quitte à reprendre avec furie bientôt après. C'est ainsi qu'au bout de trois ou quatre de ces pas de géants une bourgade américaine aura pu devenir une grande ville ; c'est ainsi que Chicago, par exemple, et ses satellites comme Saint-Paul et Minneapolis, ont grandi pendant ces derniers temps.

Tel a fait, dans une bien plus humble mesure, la petite ville canadienne que nous allons étudier. Pendant que les autres villes de la province de Québec, plus vieilles de fondation, comme Trois-Rivières, Sorel, Saint-Hyacinthe, suivaient vers le progrès une marche lente mais continue, croissant proportionnellement d'année en année, à l'instar de Montréal et de Québec, Salaberry de Valleyfield s'est vue porter, en deux coups, à l'état de prospérité et de population où elle se trouve aujourd'hui !

A l'heure qu'il est, c'est un temps de halte dans sa marche en avant, mais l'instant de la troisième étape va bientôt sonner. Et cette étape, si elle ne trompe pas les prévisions, devra doubler la population de 6,000 âmes que renferme actuellement Salaberry de Valleyfield, et développer singulièrement son industrie si pleine de riches promesses.

Quant aux progrès successifs, ils ne sauraient manquer d'être à l'avenant, et l'avenir nous les révélera.

* *

Salaberry de Valleyfield, il y a cinquante ans, on ne le soupçonnait même pas. Et pour la bonne raison que, en 1840, alors que le canal de Beauharnois était encore à l'état de projet, la forêt vierge régnait partout sur le site magnifique où s'allongent à présent les rues de cette ville.

Voici un bout de description qui se rapporte à ces temps préhistoriques de la cité. Je le cueille dans un article bien élaboré, dû à la plume d'un jeune citoyen de talent de Salaberry, et publié dans l'organe local, le *Progrès de Valleyfield* :

"Le voyageur qui aurait alors débarqué à cet endroit—l'emplacement actuel de Valleyfield—n'aurait pu voir, comme unique spectacle, qu'une langue de terre couverte d'arbres séculaires, et qui s'avancait fort avant dans le fleuve, semblable à une sentinelle avancée, à la tête des rapides. La rive, amoureusement inclinée vers le fleuve, venait y marier son beau sable jauni par le soleil, aux vagues capricieuses et offrait un lieu propice pour le campement. L'on voit même dans l'histoire que les Indiens en avaient fait un lieu de halte comme les troupes un endroit d'arrêt, dans leurs marches à travers le pays. Le soleil se levait, chaque jour, radieux, éclairant toujours de sa lumière les mêmes scènes, les mêmes paysages, lorsqu'un jour, quelques citoyens du comté de

Beauharnois, émigrèrent des paroisses de Saint-Timothée et de Saint-Clément à la "Pointe du lac" comme les voyageurs d'en haut l'appelaient alors, dans leur langage populaire et expressif. Ils commencèrent à défricher les terres couvertes de forêts inextricables pour la plupart. L'impulsion était donnée ; car c'est ce mouvement insignifiant en apparence, cet humble commencement qui donna naissance à la progressive ville dont nous sommes si justement fiers d'être les citoyens. Oui, car depuis, quelle transformation prodigieuse ! Le désert a fait place à la civilisation, le silence mystérieux des bois à l'activité commerciale. A la place de ce lieu où l'on pouvait naguère admirer la nature dans toute sa sauvage et primitive beauté a grandi un centre industriel dont le développement est étrange à constater."

Quoi qu'il en soit, c'est de 1840 ou à peu près que datent les premiers établissements fixes dont la chronique fasse mention, au pied du lac Saint-François. C'est à cette date que commença, vers cet endroit, l'exode de quelques pionniers venant des plus anciennes paroisses du comté de Beauharnois, telles que Saint-Timothée et Saint-Clément, plus vieilles d'une trentaine d'années. La cause déterminante en fut le projet du canal de Beauharnois qui venait d'être mis à jour, canal dont l'embouchure allait se trouver justement dans l'endroit baptisé du nom de "Pointe du lac", comme on l'a vu, par les voyageurs.

Les débuts de la nouvelle mission furent bien lents et bien misérables. Je dis mission, parce que nos anciens, comme encore, Dieu merci ! ceux de la génération actuelle, ne se groupaient jamais qu'autour de la chapelle, à l'ombre de la croix. Elle s'appela d'abord Saint-Cyriac, si je m'en rapporte à la légende, et puis Sainte-Cécile, nom qui reste encore à la paroisse dont Salaberry est démembrée.

De 1842 à 1847 les travaux du creusage du canal groupèrent peu à peu la population dans la nouvelle paroisse. Les terres avoisinant le champ de ces travaux furent concédées, et le nombre des maisons dans l'humble hameau qui devait être Salaberry, plus tard, fut porté à une trentaine, de cinq ou six qu'il était précédemment à cette époque.

* *

Les vingt années qui s'écoulèrent de 1849 à 1869 peuvent être considérées comme une première halte dans la marche de Salaberry vers le progrès. Le creusage du canal étant fini et avec elle l'activité momentanée qu'elle avait produite. L'ouverture de la navigation et son mouvement de va et vient put bien encore fournir un faible contingent de population, mais cela ne fut rien ou presque rien en comparaison de l'accroissement rapide des cinq ou six précédentes années. Sainte-Cécile parut stationnaire et laissa croire, pour ce laps de temps, qu'il ne serait jamais plus qu'un simple petit village.

Mais avec 1869 s'ouvre pour Salaberry une nouvelle phase de vitalité et d'avancement. Cette période devait durer quinze ans, c'est-à-dire jusque vers 1884, alors que commença cette accalmie dont Salaberry souffre, mais qui ne tardera pas à prendre fin pour faire place à une nouvelle fièvre de progrès, comme tout semble l'indiquer.

Pendant ces quinze années, la population de Salaberry de Valleyfield passa, de quelques centaines qu'elle était, à cinq mille cinq cents et plus, son industrie prit de larges développements et son commerce atteignit le degré de prospérité qu'il a conservé jusqu'aujourd'hui, sans grande modification.

Nous étudierons sommairement l'histoire de ces quelques années : elles constituent la seconde étape fournie par Salaberry vers sa destinée.

Il nous sera donné de juger que ce qui a fait la prospérité de Salaberry durant cette période là est appelé à lui imprimer un nouveau et plus durable mouvement, dans un avenir très prochain. J'ai nommé ses magnifiques pouvoirs d'eau.

* *

Dès avant 1869 déjà, un industriel de Montréal, M. Alexander Buntin, avait jeté les yeux sur le

village de Saint-Cécile, si avantageusement situé sous le rapport de la navigation. Il avait du même coup apprécié toute la puissance de ses pouvoirs d'eau et le profit énorme qu'on en pouvait tirer.

Ce monsieur, ayant décidé d'investir un certain capital dans l'industrie de la fabrication du papier n'hésita pas un seul instant et choisit Sainte-Cécile pour y établir ses usines.

Tel fut le premier germe de l'industrie valleyfieldienne qui pro net tant aujourd'hui. Moyennant certains travaux préliminaires, relativement peu dispendieux, les usines à papier de M. Buntin purent disposer d'une force motrice considérable et elles fonctionnèrent avec plein succès.

Encouragée par cet exemple, la compagnie de coton de Montréal résolut, à son tour, d'établir à Valleyfield une de ses principales filatures. Ayant obtenu du gouvernement les droits nécessaires, la compagnie entreprit et mena à bonne fin des travaux considérables pour endiguer une branche du Saint-Laurent, celle qui contourne la Grand'Île, au sud. De cette façon, elle put obtenir une pression hydraulique des plus fortes dans son canal d'alimentation qu'on venait de creuser.

Le village de Sainte-Cécile accorda à la compagnie une exemption de taxes pour vingt ans, et bientôt après une bonne moitié de l'usine actuelle ayant été construite, la filature entra en pleine opération.

Immédiatement les ouvriers accoururent et se groupèrent autour de la filature et des moulins à papier, dans le petit village hier encore ignoré. Cette double industrie, quoique naissante, occupait déjà quatre ou cinq cents employés réguliers.

Par malheur, comme c'est trop généralement le cas lorsque nos travailleurs Canadiens-français ont affaire au capital étranger, et ce jusqu'à ce qu'on ait été forcé de reconnaître leur mérite prédominant, les meilleurs emplois furent pour des ouvriers importés qu'on vint imposer à nos gens comme leurs chefs ou *boss*, (style manufacture). Il en fut ainsi tant à la filature de coton que dans les usines au papier.

Cette importation d'ouvriers étrangers a été le noyau du petit quart de population parlant anglais que Salaberry de Valleyfield possède aujourd'hui. Anglais ou Ecossais pour la plupart, ils s'attachèrent à conserver, avec la langue et les diverses religions, les traditions du pays. A ce compte-là, ils ne pouvaient guère frayer avec nos concitoyens Français d'avance prévenus contre ces émigrés des vieux pays, si scrupuleux gardiens surtout, de leur religion, leur langue et leurs coutumes eux aussi. Cela suffit à expliquer comment a pu prendre naissance cette ligne de démarcation, nette et bien tranchée, qui existe encore entre les deux groupes de la population, la majorité française et la minorité anglaise.

La séparation est si complète, que l'un et l'autre groupe semble avoir voulu éviter jusqu'à la juxtaposition de l'autre. Ainsi l'on trouve le groupe anglais, compact et réuni assez loin du centre français, c'est-à-dire l'entrée du canal de Beauharnois, l'église catholique l'hôtel-de-ville, le bureau de poste, etc. Il habite une sorte de petit faubourg, très joliment et régulièrement bâti, au nord-Est de la filature de coton. Autrefois connu sous le nom de "Village anglais", ce petit coin de banlieue a été incorporé depuis et forme ce qu'on appelle encore le quartier anglais de Salaberry de Valleyfield.

Cependant il est à noter que cette réserve mutuelle où ils se tiennent, n'empêche pas les deux groupes de population de vivre dans la plus parfaite harmonie et de se traiter avec courtoisie. Salaberry a déjà eu, une fois, un maire anglais, M. Anderson, et le conseil de ville, composé de six membres, en possède un, régulièrement, qui représente la nationalité et les intérêts anglais. Voilà un exemple à suivre, d'entente clairvoyante, dans nos nombreuses cités à la population mixte.

* *

A propos d'entente entre les citoyens, il me souvient d'une occasion où elle a brillé au plus haut point, à Salaberry de Valleyfield, de la part de nos compatriotes surtout. Je vais rapporter brièvement la chose tout de suite, d'autant mieux que le

cours chronologique des événements que je me suis appliqué à suivre jusqu'ici m'a conduit insensiblement jusqu'à la date voulue. Car, en effet, de 1869 à 1874, voici tout ce qu'il y a de noter : les industries du coton et du papier prirent du développement, le commerce s'améliora un peu et la population grandit avec assez de régularité.

C'était donc en l'année 1874. Sainte-Cécile était devenu un gros village de près de trois mille habitants et c'était toute son ambition de se voir ériger en ville. La charte préparée et soumise à la législature de Québec fut accordée cette même année-là ; Sainte-Cécile resta le vocable de la paroisse, il n'y avait plus qu'à trouver un nom pour la petite ville, toute fraîche incorporée.

Le maire d'alors, M. Marc-Charles Despocas, un des principaux commerçants de la nouvelle cité, en proposa un très joli, celui de Salaberry. C'était, à la fois, rappeler le héros qui sauva le pays non loin du site de Sainte-Cécile et la division sénatoriale dont son territoire fait partie. Mais il était dit qu'un dessein si juste et si intelligent ne réussirait pas complètement et du premier coup.

L'opposition vint de qui on pouvait la croire naturelle, mais dont on ne voulait pas l'appréhender. M. Alex. Buntin, plus haut nommé, représentant de l'idée anglaise, et possesseur à lui seul de près d'un tiers de la propriété dans la jeune cité, voulut biffer le nom de Salaberry pour imposer celui de Valleyfield, l'objet de son choix. Le maire s'opposa vaillamment, comme bien l'on pense, à la consécration de cette iniquité arbitraire. Il en naquit des contestations interminables.

Finalement, pour ne pas retarder la concession entière de la chartre ou contrecarrer dès le début son parfait fonctionnement, les deux représentants de la ville en vinrent à une entente. Sur l'avis des législateurs eux-mêmes, la majorité, toujours tolérante, céda le pas à la minorité, et la charte fut inscrite dans les statuts sous le nom de "Salaberry de Valleyfield." Les Anglais étaient satisfaits et les Français furent censés l'être.

Il est résulté de cela que, pour les gens d'affaires, le nom collectif d'incorporation étant trop étendu, la finale seule, Valleyfield, est restée. On l'emploie seule à l'hôtel des postes, au télégraphe, aux stations de chemin de fer, dans les correspondances privées trop généralement et dans les lettres d'affaires surtout. L'autre sombre dans l'oubli, et c'est ainsi que se trouvent radicalement lésés, par un subterfuge habile, les droits indiscutables et sacrés de la majorité. Nos gens, cependant, ne se plaignent pas trop : ils souffrent cette avanée pour le bien de la paix. La générosité française vivra toujours !

Néanmoins, les actes et minutes du conseil de ville et des cours de justice siégeant à Salaberry de Valleyfield conservent religieusement la suscription légale. Le journal français et unique encore de la ville, s'inscrit fidèlement et avec générosité sous la rubrique de Salaberry de Valleyfield. Espérons que cette chère relique pourra être ainsi sauvée du naufrage. Salaberry, c'est un nom qui doit tenir au cœur, non pas seulement à nos compatriotes de l'endroit intéressé, mais à chaque Canadien-Français digne de son origine.

Plus ambitieux, sans vouloir être injustes cependant, sont encore mes vœux, à moi. Vienne le jour où la charte qui régit Salaberry de Valleyfield aura besoin d'être remaniée ! Alors, si comme aujourd'hui, la population française l'emporte encore d'une énorme proportion sur l'autre, et c'est bien probable qu'il en sera ainsi, elle pourra se faire rendre justice et ne pas passer davantage pour habiter une ville toute anglaise, aux yeux des étrangers.

Dans ce temps-là, le joli nom de Valleyfield, charmant en vérité dans son genre, mais dissonant en ces pays-ci, irait échoir à quelque frais village d'origine saxonne, capable d'en faire ses plus chères délices.

* *

Après avoir étudié les origines de Salaberry et l'avoir saluée à l'aurore de son histoire comme ville, je m'arrête ici.

Dans un prochain article, j'essaierai de montrer ce qu'elle a été depuis lors, ce qu'elle est et ce qu'elle promet d'être. Nous verrons, si possible, dans quelle mesure la jeune cité a réalisé ses destinées depuis 1874 jusqu'au temps d'à présent.

En l'honneur de
Charles M. Creson

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Céleris empoisonnés.—Le Dr Charles M. Creson, de Philadelphie, prétend avoir trouvé à plusieurs reprises des bacilles de la fièvre typhoïde dans le jus provenant de l'expression de céleris, cultivés près de Philadelphie.

Les sifflets des locomotives.—Un médecin auriste distingué de Glasgow, le Dr Thomas Barr, a fait une étude, présentée à l'Association médicale britannique, sur les accidents causés par les sifflets de locomotives sur le sens de l'ouïe.

Après avoir constaté qu'ils sont beaucoup plus nombreux que l'on n'est porté à le croire, il arrive à cette conclusion, qu'il est absolument nécessaire de supprimer les signaux sonores, stridents et aigus, chose d'autant plus facile que l'on peut obtenir des signaux sonores de grande portée sur un ton beaucoup plus bas. Les sifflets et les sirènes de navires à vapeur en sont la preuve.

Dans les locomotives à très haute pression, le régulateur de distribution pour le sifflet n'existe pas ou fonctionne mal, de telle sorte que le son a bien plus de violence après un arrêt, où la pression s'est nécessairement élevée, qu'en cours de route ; or, rien n'est moins logique, puisqu'à ce moment le signal n'a qu'une importance relative ; d'autre part, rien n'est plus nuisible puisqu'il se produit alors au milieu de la foule amassée sur les quais des gares.

Un curieux phénomène physiologique.—Tout le monde sait qu'en mettant les deux fils d'un galvanomètre sensible l'un au dessus de la langue, l'autre au-dessous, on produit un courant qui fait dévier l'aiguille du galvanomètre. Mais l'*Electrical engineer* nous indique un autre moyen beaucoup plus simple et beaucoup plus original de mettre en évidence les propriétés acides de la salive. Il consiste à mettre une petite lame de zinc sous la langue et une pièce de 5 fr. en argent entre la lèvre et la gencive supérieure. Au moment où l'on fait toucher ces deux métaux, les yeux subissent une contraction faisant croire à l'apparition d'un éclair. Si l'on ferme les yeux en faisant cette expérience, on ne sent plus rien. Nous avons répété cette expérience avec des pièces de 1 fr. et de 2 fr. en argent et des pièces en or, mais le phénomène est moins net qu'avec une pièce de 5 fr. en argent. Cette expérience est très curieuse et nous engageons nos lecteurs à la répéter.

Les ballons de mer.—La marine et l'aérostation sont deux termes qui semblent jurer ensemble. Cependant, ballons et vaisseaux se confient aux éléments mobiles, et les conducteurs d'aérostats, comme ceux des navires, s'appellent capitaines.

Le capitaine de vaisseau Serpette avait été délégué par le ministre de la marine pour suivre les cours de Meudon. Après plusieurs mois d'études, les capitaines Krebs, Renard et Serpette se sont rendus à Toulon avec deux ballons et les appareils nécessaires pour commencer leurs expériences.

Le ballon militaire a, sur terre, un point d'attache, immobile et solide. On peut y établir, avec une sécurité presque absolue, l'observatoire nécessaire aux opérations de guerre.

En mer, le câble qui attache le ballon au navire ne sert qu'à lui imprimer une oscillation souvent dangereuse. De plus, la marche du bateau communique une traction fâcheuse à l'aérostas.

Le capitaine Serpette a combattu ces difficultés en augmentant la force ascensionnelle des aérostats par la purification du gaz hydrogène et en réduisant leur volume et leur poids.

Les ballons en service au parc maritime de La-goubren, dans l'arsenal de Toulon, ne cubent pas plus de 1,000 pieds. Ils enlèvent quatre hommes munis d'appareils de photographie. Le câble, en fil d'acier d'une longueur de 3,600 pieds, très léger et résistant, s'enroule autour d'une bobine attachée au cuirassé.

Singuliers effets d'un coup de foudre.—La *Revue scientifique*, après avoir rappelé le cas de foudre en boule de Pontevedra, signalé ici il y a quelques mois (8 février 1890), cite le fait suivant que lui communique M. Cunisset Carnot ;

Dans l'après-midi du 13 août dernier, un violent orage éclata sur Dijon et ses environs. La foudre tomba en plusieurs endroits ; mais, au village de Plombières, il se produisit une décharge électrique vraiment extraordinaire.—La foudre frappa d'abord un poteau télégraphique placé sur la route, à quelque distance des maisons ; puis, suivant le fil aérien sans le foudre, pénétra dans une maison, où elle fit un trou au plafond et démolit la cheminée. Ensuite, après avoir suivi, sur un certain parcours encore, le télégraphe, elle le rompit et tomba, au bord de la route, sur une énorme pierre de taille qui fut mise en morceaux, tandis qu'une porte de jardin voisin était arrachée de ses gonds brisés. Mais une partie de la décharge seulement parait avoir pris cette voie, car, simultanément, une maison placée sur le trajet du télégraphe, qui y est attaché, recevait la visite du fluide dans de singulières conditions.—Cette maison est celle d'un boulanger qui, au moment du coup, était derrière son comptoir, occupé à couper du pain, tandis que deux peintres, montés sur un échafaudage, à l'extérieur, peignaient en vert la devanture de la boulangerie.—Quand la décharge se produisit, un des deux peintres fut, non pas jeté à bas de l'échafaudage, mais descendu à terre sans secousse ; le pinceau que tenait l'autre fut retourné et introduit, les poils les premiers, dans la manche de son veston, et le pot de couleur fut renversé. En même temps, dans la boutique, le boulanger voyait apparaître à ses pieds une boule de feu qui disparut instantanément, en lui donnant une violente secousse ; son couteau était enlevé de sa main et projeté à l'autre bout de la pièce, tandis que son tablier et plusieurs doigts de sa main droite étaient couverts de peinture verte, empruntée évidemment, par le fluide, au pot dont se servaient les peintres.

BIBLIOGRAPHIE

PIRON, sa vie, ses œuvres, aventures plaisantes, bons mots, Chansons, etc. Jolie brochure publiée par la librairie Ste-Henriette (G.-A. et W. Dumont) 1826, rue Ste-Catherine. Agent à Québec : M. F. Béland, 364, rue St-Jean. Prix : 15 centimes.

Nous avons lu avec plaisir cette charmante petite brochure qui vient de paraître à la librairie Ste-Henriette. Et bien souvent, en faisant cette lecture, nous avons ri de grand cœur aux bons mots du roi des rimes, Piron.

Comme les jours sombres de l'automne sont maintenant arrivés, nous conseillons à nos lecteurs de se procurer ce livre, il servira certainement à les distraire.

Nous félicitons les éditeurs de leur bonne pensée, et nous pouvons les assurer que bientôt pas une famille ne manquera d'au moins un exemplaire de *Piron*. Il aura certainement le même succès que l'*Ami des salons*, édité par la même maison ; livre que l'on trouve dans tous les foyers.

La baronne de X...., qui est un peu mûre, demande en minaudant au baron Rapineau :

—Quel âge me donnez-vous, voyons ?

Une bonne amie à son voisin :

—Elle s'adresse à lui, parce qu'elle le sait avare.

* *

Deux chasseurs se rencontrent en plaine.

—Quelle est donc cette dame qui t'accompagne

—C'est ma belle-mère.

—Et tu l'emmenes à la chasse ?

—Oui à cause des accidents !



AU ROI

Chassé, proscrit du royaume de France,
Au Canada, viens, Comte de Paris ;
Si ta devise est de foi, d'espérance,
Que, de par Dieu, le trône en soit le prix.
Chambord mourant te cède en apéage
Un droit divin qu'un drapeau disputa.
Recueille donc ce royal héritage :
Un trône en France, amour en Canada.

En son exil, Vive le Roi, quand même !
Viendra le jour où tu prendras ton rang :
N'achète pas le sacré diadème
Au prix de l'or, de la honte ou du sang.
L'or est aux Juifs, la honte est à la suite
De ce parti qui parla de drapeau.
Agis en roi, si la France t'invite,
Compte sur Dieu, sois ton propre héritier.

Le Canada, resté français, t'acclame
Heureux et fier de saluer en toi
Celui qu'en France, en silence, on réclame...
Sans crainte, ici, chantons : Vive le Roi !
Puisse l'écho jusqu'aux champs de Vendée,
A Quiberou, dans les landes d'Armor,
Dire à la France : Enfin, sois décidée...
—Vive le Roi !—Nous t'aimons plus encor.

LA VIE AMÉRICAINE

(Suite)

De ce qu'il y a des abus, comme je l'ai indiqué plus haut, il ne s'en suit pas qu'on doive condamner tout un système.

Les grands centres de population américaine devraient avoir des agences matrimoniales pour faciliter les relations et les unions entre jeunes gens.

C'est peut être un peu risqué ce que vous avancez là, direz-vous.

Aussi, je me sens de nouveau le besoin d'appuyer mon dire par le témoignage d'un écrivain qui sait dire de bonnes vérités sous une forme plaisante, dans le *Canadien des Etats-Unis*. M. Ch. L. de Salaberry se demande si le beau zèle des Américaines pour le mariage s'est refroidi et, répondant carrément non, ajoute :

Le fait que l'Allemand Mock, dont les journaux avaient publié les désirs, a reçu plus de cinq mille lettres de femmes qui toutes voulaient l'épouser, le feraient disparaître pour jamais. Malgré leurs autres petits défauts, nos sœurs ne se sont jamais fait tirer l'oreille pour remplir ce léger devoir. La différence est de savoir où se rencontrer. C'est le salon qui nous manque. Nous sommes là des milliers de garçons et filles qui soupirent les uns après les autres et nous ne savons où nous dénicher. Puisqu'il y a des *Exchanges* pour le pétrole, les actions de banque et mille autres articles de commerce, pourquoi n'y en aurait-il pas un pour la plus grande nécessité de la vie, qui est celle de l'homme pour la femme et de la femme pour l'homme ? Et que les gens mariés qui ont saisi leur poisson depuis longtemps ne viennent pas nous dire avec un air dégoûté que de semblables mariages seraient vides de bonheur, parce que les partis manqueraient de se connaître suffisamment. Et n'est ce pas seulement dans ces circonstances que l'on aime éperdument ? Le fait seul de choisir un consort de la sorte, sans consulter antérieurement les propos sangrenus d'un voisinage cancanier, dénote déjà une âme aimante et anxieuse de se prodiguer. Dans tous les cas, l'homme ne vit pas seulement de pain, il lui faut quelqu'un pour coudre ses boutons, raccommoder ses chaussettes et faire bouillir son pot au feu, sans parler de cette multiplication spécialement ordonnée par la loi nouvelle. Alors il a besoin d'une épouse ; et où la prendrait-il s'il n'a aucune connaissance parmi le beau sexe ? A Castle Garden, naturellement, et toujours à Castle Garden, tant qu'on ne lui en aura pas ouvert les portes d'un *Exchange* mieux pourvu et plus agréable.

Comme vous le voyez, la nécessité d'agences matrimoniales s'impose tellement, qu'il s'en est créé une par la force des choses.

Vous savez sans doute ce qu'est Castle Garden. C'est le lieu de débarquement des émigrants. On y voit passer des familles entières, des vieillards, quelquefois attirés par l'espoir d'une existence

meilleure ; des jeunes gens, qui ont au moins l'a venir devant eux, et des jeunes filles représentant tous les plus frais minois de la vieille Europe.

Celles-ci restent parfois longtemps à Castle Garden, en attendant une place. Ce n'est pas toujours celles qu'elles avaient rêvée, mais elles seront heureuses de la prendre faute de mieux.

La rapidité et la facilité des communications entre l'Ancien et le Nouveau-Monde, ont fait disparaître pour l'Européen cet âge d'or où l'on courrait au devant de lui, à l'arrivée de chaque bateau, pour lui offrir du travail. Malheureusement, ce n'est plus cela aujourd'hui. Il suffit d'aller faire une promenade à Castle Garden pour voir le nombre considérable d'émigrants qui sont là sans ressources.

Un tel état de choses ne pouvait manquer d'attirer l'attention des aspirants au mariage. Le chef du bureau d'immigration en sait quelque chose. Il ne se passe pas de jour que ce haut fonctionnaire ne reçoive quelque correspondance matrimoniale ainsi conçue :

M. le Commissaire,

Je demeure sur la frontière indienne, dans une contrée où les habitations sont très rares et les femmes encore plus rares. C'est vous dire tout le prix que l'on attache à celles-ci.

Longtemps j'ai résisté aux ennuis de la solitude et du célibat forcé, mais je suis à bout de résistance et j'ose m'adresser à vous pour m'offrir un terme à mon infortune.

Pour vous donner une idée de son intensité, il me suffira de vous dire que dans les premiers temps de mon établissement dans cette contrée sauvage, j'avais gardé l'habitude de porter des chaussettes—dernier vestige de la civilisation que je venais de quitter. Il m'a fallu, hélas ! renoncer à cette douce et innocente habitude. Mon cœur se gonflait à la vue de monceau de chaussettes jetées au rebut, grossissant de semaine en semaine. Et pas de gentille petite main pour mettre de l'ordre dans tout cela ! Aussi, je n'en porte plus de chaussettes, et, pour m'épargner le triste spectacle de mes pieds privés de cette enveloppe indispensable dans tout pays civilisés, j'en suis réduit à garder mes bottes des mois entiers. C'est que, voyez-vous, nous ne couchons pas sur des lits de roses.

C'est surtout lorsque je pense à la choucroûte que mes larmes sont prêtes à déborder. Il y a si longtemps que j'en ai savouré de cette bonne choucroûte, comme on sait bien la faire dans mon pays !

Aussi, je vous en conjure, monsieur le Commissaire, envoyez-moi parmi les jeunes filles disponibles à Castle Garden, une de celles qui savent le mieux préparer ce mets national. C'est l'essentiel.

Quant au reste, je n'en suis pas difficile ; entre vingt-cinq et trente ans, taille moyenne, figure assez avenante et teint frais, voilà mon affaire. Je ne chicanerai pas sur la longueur du nez ou des oreilles, la couleur des yeux encore moins sur celle de la chevelure, car vous le savez, c'est un article fort risqué dans nos parages. Dans les environs, les Indiens en ont enlevé une centaine, l'an dernier seulement, en en scalant les propriétaires. Mais ne dites pas cela à ma future ; ça pourrait peut-être la dégoûter de venir.

Dans l'espoir que vous voudrez bien vous intéresser à mon cas et m'envoyer le remède,

Je suis, monsieur le commissaire,

Votre dévoué serviteur,

FRANK HARTMANN.

P. S.—La meilleure manière est de l'expédier contre remboursement au fort de High Hill, où j'irai la chercher à cheval. Recommandez-lui bien de se munir d'une bonne provision d'aiguilles et de fil.

F. H.

Cette correspondance pourrait former un gros volume : je vous en ferai grâce. Mais ce qu'il y a d'étonnant, c'est que cette prose singulière ait eu le don de provoquer la jalousie de certaines dames de New York.

Je ne comprends pas, écrit au Commissaire Mistress Prettymouth, avec une amertume mal déguisée, que les fermiers de l'Ouest aillent chercher des épouses à Castle Garden, et encouragent ainsi l'immigration des Européennes, alors que tant d'Américaines comme moi, jeunes filles ou veuves, seraient si heureux de porter le joug matrimonial.

Si ce pays-ci a besoin de protection, c'est assurément pour écarter cette concurrence déloyale que vient offrir sur nos propres marchés l'ambition des filles de l'Europe.

Les Allemands et les Français ont bien frappé d'interdiction à l'entrée de leurs ports notre beau porc américain, sous le fallacieux prétexte qu'il était trichiné.

Pourquoi donc, par de justes représailles, nos jeunes gens ne fermeraient-ils pas la porte de leur cœur à ces produits exotiques, malsains... pour nous, hélas !

Il y a là, monsieur le Commissaire, un sentiment de justice et de patriotisme qui ne vous échappera pas, et j'ai suis persuadée que vous ferez tout en votre pouvoir pour faire bénéficier vos compatriotes des demandes matrimoniales des fermiers de l'Ouest.

Pour mon compte personnel, je vous assure que je sais coudre un bouton de chemise et préparer la choucroûte

aussi bien que n'importe qui. Je ne demande qu'à me consacrer toute entière au bonheur d'un fermier en quête d'une épouse.

Dans l'espoir que vous voudrez bien m'honorer de vos faveurs, agréés, monsieur le commissaire, mes remerciements anticipés.

FANNIE PRETTYMOUTH.

P. S.—Si vous réussiez à me marier, je donnerai vos noms à mon premier-né.

F. P.

Louis de Saintes.

Les écrivains de toutes les littératures

ALPHONSE KARR

L'auteur des *Guêpes*, dont nous publions le portrait en première page, est fils d'un pianiste distingué, et était né le 24 novembre 1808. Après la mort de son père, il vécut d'abord modestement avec sa mère, aux environs de Paris, et obtint d'être chargé d'une classe de cinquième au collège Bourbon, où il avait fait lui-même ses études.

Sous la double influence du romantisme et d'une première passion qui lui fournit le sujet de ses débuts littéraires, il cultiva la poésie et envoya une pièce de vers au directeur du *Figaro*, qui répondit en lui demandant de la prose. Il devint dès lors, un des rédacteurs de la feuille satirique. Déçu dans son amour, il mit en prose le roman de sa jeunesse qu'il avait d'abord écrit en vers et, qu'il intitula : *Sous les Tilleuls*. Après ce roman, qui parut original, vinrent successivement : *Un heure trop tard*, *Fa dièze*, *Vendredi soir* et *le Chemin le plus court*.

Du grand nombre de romans ou ouvrages de fantaisie, publiés ensuite par M. Alphonse Karr, nous citerons encore : *Geneviève*, *Clothide*, *Feu Bressier*, *Voyage autour de mon jardin*, *la famille Alain*, *Histoire de Rose et Jean Duchemin*, *Fort en thème*, *les Soirées de Sainte-Adresse*, *Lettres écrites de mon jardin*, *la Pénélope normande*, *la Pêche en eau douce et en eau salée*, suivi du *Dictionnaire du pêcheur*, *Roses noires et Roses bleues*, etc. Tous ces romans ou recueils de nouvelles ont été plusieurs fois réimprimés en divers formats.

Au milieu de ces publications, M. Karr n'abandonna jamais le journalisme. Rédacteur en chef du *Figaro* en 1839, il fonda, au mois de novembre de cette même année, les *Guêpes*, petite revue aristophanesque, qui eut un succès des plus retentissants, attira au critique de vives inimitiés, voire même de la part de Mme Louise Collet, une tentative de meurtre qui, heureusement n'aboutit qu'à une égratignure. Les *Guêpes*, qui sont devenues, dans la suite, les *Guêpes illustrées*, ont été en partie réimprimées en volumes.

Après la révolution de 1848, Alphonse Karr se présenta sans succès aux élections pour la Constituante, dans la Seine-Inférieure. Il publia à cette époque, le *Livre des cent vérités* et fonda le *Journal*, où il défendit la politique modérée de la Constituante et du général Cavaignac.

Après le 2 décembre, Alphonse Karr se retira à Nice, où il s'occupa d'horticulture, objet d'une des passions les plus constantes de sa vie. Plusieurs fleurs, notamment un dahlia, portent son nom. Au milieu de son commerce, il publia de nouvelles séries de *Guêpes* : il reprit encore une fois ce genre et ce titre, en feuilleton hebdomadaire dans l'*Opinion nationale*, en 1869, puis dans le *Figaro*, sans y retrouver la verve qui avait tant contribué à leur succès. Le 13 janvier 1860, M. Alph. Karr fit représenter au Vaudeville une pièce en cinq actes, en prose, la *Pénélope normande*, tirée de son roman du même titre, et qui n'eut pas tout le succès que la direction du théâtre paraissait s'en promettre. En 1866, il donna au Théâtre-Français les *Roses jaunes*, comédie dont le sujet était emprunté à une gracieuse nouvelle.

Dans les dernières années de sa vie, Alphonse Karr s'était fait le coryphée des réactionnaires. Son volume *A l'encre verte* est une pitoyable attaque contre la République et une œuvre anti-patriotique. Depuis, il s'était condamné au silence. Ce fut un des esprits les plus alertes et les plus brillants de notre époque, un des maîtres de la chro-

nique, et comme romancier, il a souvent donné une note fort originale.

M. Alphonse Karr est décédé le 30 septembre dernier.

ILS ONT VOULU EN FAIRE UN MONSIEUR

J'ai vu hier une chose tristement comique, une famille de cultivateurs a cru devoir pousser un de ses membres : un garçon a été mis au collège. Dieu sait que de sacrifices ce latin a coûté à ces pauvres gens ! Dieu sait de combien de vêtements chauds l'hiver on s'est privé, pour entretenir au collège l'orgueil de la dynastie ! Combien de fois on a mangé du pain sec, quand arrivaient les époques fatales des quartiers à payer !

Il reste à la maison un fils et une fille. La fille a manqué un bon mariage avec un garçon qu'elle aimait, ses parents n'ayant pas voulu lui donner une petite dot que demandait la famille du jeune homme, parce que l'argent était destiné à celui qu'on élevait pour en faire un Monsieur.

Le fils conduit la ferme et nourrit tout le monde, mais il a bien du mal à obtenir quelques journaux pour suivre les progrès de l'agriculture. Il a besoin de se quereller pour obtenir de ses parents le fumier nécessaire pour engraisser ses terres. Ni lui ni sa sœur n'ont d'habits propres pour le dimanche. Le prix de leur travail opiniâtre est envoyé à la ville pour l'éducation universitaire de Monsieur.

Mais le Monsieur a écrit qu'il était bachelier. Depuis quelques jours on attendait le dit Monsieur : il avait été passé le commencement des vacances chez un camarade de collège, et il n'avait accordé que huit jours à sa famille. Il avait annoncé, par une lettre, qu'il allait arriver avec son ami. Ses parents sont fort riches, disait-il ; il espérait qu'on lui ferait un bon accueil et qu'on n'aurait pas l'air trop paysans.

Depuis la réception de cette lettre, ces pauvres gens sont dans une agitation singulière : d'abord on se prive de tout pour pouvoir dépenser davantage quand le Monsieur va arriver ; on a vendu deux vaches ; on a renoncé à acheter un cheval dont on a besoin, et pour lequel on était en marche ; on a collé du papier neuf dans les deux belles chambres ; le père, la mère, le fils et la fille coucheront au premier sur de la paille ; on a emprunté des couverts d'argent, parce que Monsieur le bachelier avait montré, aux vacances précédentes, un dégoût profond pour l'étain. On aurait bien voulu avoir un tapis, mais c'est fort cher ; et cependant, il s'était tellement plaint des carreaux de briques, que la mère a eu l'idée de coller par terre, dans les chambres destinées à son fils et au camarade du dit, du papier peint simulant le tapis.

Ces deux jeunes gens sont arrivés hier matin. A la frugalité la plus sévère, bien plus aux privations, ont succédé subitement l'abondance et la profusion. Le bachelier n'a pas paru touché ; et il s'est occupé d'excuser auprès de son ami les manières et le langage des parents qui se sont faits ses esclaves, qui usent leur vie à travailler pour lui et qui composent son luxe de leurs privations perpétuelles. Il les a pris à part et les a engagés à parler le moins possible à table ; il les a repris durement et avec ironie sur quelques mots de leur village ; il les a raillés sur leur accent ; il a accepté pour lui et son ami les meilleurs morceaux, se levant de table à l'issue du repas, sans attendre que son père et sa mère en donnassent l'exemple, comme faisaient son frère et sa sœur.

Il n'y a pas d'impertinences qu'il ne dise et qu'il ne fasse depuis son arrivée ; mais le père et la mère l'admirent ; ils font signe au frère et à la sœur de se taire, si ceux-ci veulent répondre à quelqu'une de ses sottises et s'ils essayent de parler à leur tour.

Il leur a déjà annoncé qu'il faudrait redoubler de sacrifices, parce qu'il allait commencer à suivre le cours de droit. Ces pauvres gens ont passé la nuit à chercher comment ils allaient trouver l'argent qu'il demande pour les premières inscriptions.

Ils se sont arrêtés à l'idée de vendre encore deux vaches ; le fils aîné a dit :

—Mais, quatre vaches de moins, c'est beaucoup, nous n'aurons pas de fumier pour nos terres cet hiver ; la terre amaigrie ne produit rien.

Les parents ne l'ont pas écouté.

Pour le jeune homme, il s'est vanté au fils de l'huissier de la ville, dandy villageois, qu'il avait fait croire à ses parents qu'il est bachelier, tandis qu'il a dépensé l'argent destiné à sa réception en partie de plaisir, etc.

Comme avant tout il ne peut avoir l'air pauvre aux yeux du camarade qu'il a amené, pour expliquer l'absence de certains détails de luxe chez ses parents, il fait passer pour avares ces gens si généreux et si dévoués.

ALPHONSE KARR.

PETITS OISEAUX

A MADEMOISELLE ATTALA

Chantez ! chantez ! petits oiseaux,
Maintenant que les jours sont beaux...
Bientôt la froide neige
Avec son blanc cortège
Glacera les rameaux.

Que vos voix lancent dans les airs
De suaves et joyeux airs ;
Que les échos répètent
Que les échos transmettent
Au printemps vos voix clairs.

Ah ! chantez petits oiseaux,
Tandis que les jours sont beaux !

E. Z. MASSICOTTE.

" LA QUESTION DU JOUR "

Nous avons le plaisir d'accuser réception de la brochure, à la fois calme et vigoureuse, publiée dernièrement par M. Faucher de St Maurice, député à l'Assemblée Législative de Québec, pour le comté de Bellechasse.

Veuillez l'honorable secrétaire de la province accepter tous nos remerciements pour ce gracieux envoi.

Quant à l'œuvre elle-même, notre chroniqueur, M. Léon Ledieu, l'a appréciée selon son mérite, il n'y a pas encore bien longtemps. Néanmoins, nous ne voulons pas perdre l'occasion de joindre aux bonnes paroles de M. Ledieu nos plus sincères félicitations et nos plus chaleureux encouragements au vaillant publiciste dont cette dernière œuvre fait l'honneur et la gloire comme toutes celles, du reste, qu'ont enfantées et sa belle âme et son grand cœur.

M. Faucher l'a très bien exposée la question française, sous toutes ses faces les plus intéressantes. Son plaidoyer est clair et précis, et conduit, comme naturellement, à cette conclusion patriotique, bien chère aux plus nobles ambitions de nos cœurs, qui est la sienne et qui s'impose, d'ailleurs, par la force des choses, à tous les esprits bien pensants : *Un jour nous serons la France catholique américaine !*

J. S.-E.

UNE ŒUVRE D'ART

J'ai vu le buste de mon ami M. David, que vient de terminer un jeune artiste de grand talent, M. Carli, et il m'en voudrait de n'en point dire publiquement ce que j'en pense.

C'est une œuvre d'art très remarquable, et son auteur est de ceux qui débutent par des " coups de maître."

Comme portrait, le buste est tout à fait supérieur ; les lignes en sont parfaites et l'expression très vivante. La ressemblance est frappante, au point que j'ai surpris, le nez à la vitrine, un individu qui s'écriait dans son admiration : Malheur ! voilà un saint qui ressemble à M. David comme deux gouttes d'eau.

L'ensemble est aussi fort remarquable : beau jet, pose aisée, grande allure, proportions irréprochables. Quant aux détails de modelé, ils sont très étudiés, et en général bien rendus.

Je félicite l'artiste et son modèle.

LOUIS FRÉCHETTE.

CHOSSES ET AUTRES

—La Russie a commandé en France, 5,000,000 fusils, dernier modèle. Signes de paix, mes frères !

—Observation d'un vieux citadin :
Un omnibus va beaucoup plus vite quand vous courez après lui que lorsque vous êtes dessus.

—L'empereur Alexandre, de Russie, a pour garde de corps une bande de détectifs corses, choisis spécialement par M. Célestin Pietri, neveu du ministre de la police sous Napoléon III.

—Le ballon qui servira pour une excursion dans la région du Pôle Nord a 99 pieds de diamètre, et contiendra 500,000 pieds cubes de gaz. Il partira de Spitzbergen, et avec un vent favorable, pourra atteindre la limite de son exploration, en quatre ou cinq jours.

L'ORIGINE DU JEU DE DOMINOS.—Deux moines qui avaient été condamnés à une longue réclusion, imaginèrent de charmer les longues heures de leur emprisonnement, sans toutefois enfreindre la loi du silence. Pour cela ils se montraient des petites pierres plates, marqués de points noirs. Par une convention préalable, le gagnant devant informer l'autre joueur de sa victoire et répétait à demi-voix la première ligne de la prière des vêpres : Domino, etc. Peu après les deux moines perfectionnèrent les règles de leur jeu à tel point, qu'à la fin de leur incarcération, le dit jeu était généralement adopté par les hôtes de leur couvent et amis comme passe-temps licite. Bientôt ce jeu franchit les limites du couvent, se répandit de ville en ville et ne tarda pas à devenir populaire dans toute l'Italie. La première ligne de la prière des vêpres fut réduite en un seul mot " Domino ", nom sous lequel ce jeu a toujours été désigné depuis cette époque.

ECONOMIE DOMESTIQUE.—On enseigne pas assez aux jeunes filles que le soin dans la toilette est la première condition d'une élégante véritable. Elles s'imaginent trop volontiers, qu'une belle robe, un chapeau neuf suffisent à les parer. Il faudrait apprendre, à la plupart d'entre elles, qu'elles ne peuvent paraître à leur avantage que si toutes les parties du costume sont en harmonie, en un mot qu'elles doivent veiller à tous les détails de leur ajustement.

Les hommes ne connaissent rien ou pas grand-chose à la qualité, à la richesse des tissus, ni des ornements, mais ils voient fort bien si une jeune fille a des gants frais avec une robe nouvelle, si sa bottine est irréprochable, si elle pose avec goût son chapeau sur sa tête. On rencontre des fillettes vêtues d'une jolie robe, coiffées d'un chapeau de la grande faiseuse et à qui il manque quelque chose, un " je ne sais quoi ", car elles ont des bijoux, des garnitures de toute espèce. Leur voisine est habillée d'une robe de toile, d'un chapeau qu'elle a chiffonné de ses mains, tous les hommes vont la trouver mieux mise. C'est qu'elle est mieux gantée (son gant fût-il en coton), bien chaussée, que le bord de son jupon blanc est d'une fraîcheur exquise. Il ne lui manque pas un bouton, on sent que tout est en ordre dans ses vêtements ; la plus petite tache, la moindre souillure lui ferait horreur. Si elle a un ruban, il est noué avec grâce. Son ombrelle, son petit sac, tous les menus objets dont on s'entoure sont en bon état. L'œil se repose avec plaisir sur cet agencement si simple, mais charmant et bien ordonné.

La jeune fille, habillée simplement, mais correctement et proprement, sera toujours mieux vue, elle aura plus de vogue parmi les jeunes gens dont le suffrage est désirable, que celle qui se couvre à tort et à travers des tissus les plus nouveaux et de toute espèce de fanfreluches.



SALABERRY DE VALLEYFIELD A VOL D'OISEAU



L'HOTEL-DE-VILLE ET LA PLACE DU MARCHÉ

A TRAVERS LE CANADA. — SALABERRY DE VALLEYFIELD

Photographies James Martin, Valleyfield. — Photo-gravures Armstrong

H. P. DAILY 1857



BEAUX-ARIS. — LE RETOUR DU FIDELE MESSAGER

FLEUR - DE - MAI, Feuilleton du " Monde Illustré "



Elle se tint sur ses gardes, et, légère comme un chevreuil, elle se mit hors de son atteinte.—Voir page 422, col 1.

PREMIERE PARTIE

LA TIOTE

(Suite)

Romain se fâchait, tout étonné de se heurter à cette résistance imprévue.

Une lueur de colère commençait à luire dans ses prunelles fauves. . . .

—Et moi, je veux que tu me le dises,—grondait-il. . . .

Et, prenant sa course, il s'élança sur la Tiotte. Mais elle se tenait sur ses gardes.

Et légère comme un chevreuil elle se mit hors de son atteinte.

Cependant il était fort, agile, rompu à tous les exercices du corps. . . .

Mais la Tiotte revint sur ses pas, toujours tour-

nant et zigzaguant à travers le taillis, puis avisant un gros chêne qui se trouvait à l'orée du bois, elle le gravit avec la prestesse d'un écureuil.

Romain, furieux, arrivait au pied du chêne.

—Veux-tu descendre !... Veux-tu descendre !... .

La lande était à deux pas, le chêne s'élevant sur le talus même qui séparait le taillis de la plaine.

Romain courut jusque là, et se mit à ramasser des pierres dures, coupantes—tout en grondant :

—Attends ! attends ! sale gueuse, je saurai bien te faire dégringoler de là, tu vas voir.

La Tiotte, cepennant, avait gagné vivement une branche transversale et là, elle se cachait de son mieux derrière le feuillage.

Mais il parvint bien vite à la découvrir et les pierres commencèrent à voler avec un sifflement aigu.

Bientôt l'une d'elles atteignit la pauvre Fleur-de-Mai au visage.

Et elle ne put retenir un cri de douleur. . . .

—Veux-tu descendre,—cria encore Romain dont la colère allait grandissant.

Et il lança une nouvelle pierre, aussitôt suivie d'un autre cri.

—Qu'a-t-elle donc fait, cette fille,—demanda une voix aigre et cassante, qui fit Romain se retourner brusquement.

Il n'avait pas entendu venir jusqu'à lui un petit panier en osier, attelé d'un cheval à tous crins, maigrement nourri, et conduit par une vieille dame vêtue à la mode de la ville, d'un costume noir à la fois prétentieux et défraîchi.

—Bon ! se dit Romain en lui-même,—c'est la vieille dont m'a parlé Irma, attention.

La dame était grosse, maflue, elle pouvait bien toucher à la soixantaine.

La couperose avait envahi ses joues flasques, et des yeux petits, mauvais, agiles, brillaient sous des sourcils embroussaillés.

—Faites excuse, ma brave dame,—répliqua Romain,—mais il n'y a pas moyen de venir à bout de cette petite rosse. . . . Elle est méchante comme une peste. Elle chaparde tout ce qui est à sa portée !. . . .

Dans les yeux de la vieille dame brillait une joie féroce.

—Ah ! si elle vole !... c'est bien mal, il faut la corriger....

—C'est ce que je faisais, comme vous voyez....

—Et vous, mon brave homme,—demanda la dame après avoir apaisé son cheval que les taons énervaient, êtes-vous du pays ?

—Ah ! tu veux me faire causer la vieille, se dit Romain, nous allons bien voir.

Tout haut il répliqua :

—Non, ma chère dame, je suis de Marchenoire, bien loin d'ici.... mais je suis venu dans ce pays me louer, parce que la maîtresse de la Glandière avait besoin d'un domestique.

—Ah ! c'est très bien ! C'est très bien !... Et pouvez-vous m'indiquer la route de Nançay ?

—Vous lui tournez le dos, ma bonne dame, mais en longeant la sapinière que vous avez devant vous sur la droite.... vous arriverez à un frayé qui vous y mènera.

La vieille dame formula un remerciement, tout en répétant :

—Si cette enfant vole, faut la corriger !... Sévèrement la corriger !

Et le panier s'éloigna tout cahotant.

Quand il fut au loin, Romain montra le poing à la Tiotte, qui, défaillante, se tenait cramponnée à sa branche.

—Toi !—lui dit-il,—je te repincerai.... et ça ne sera pas long.... Pour l'instant j'ai autre chose à faire. Et surtout tâche de ne pas aller raconter des ragots à Irma !....

—Tiens ! suis-je bête !—fit-il en riant, tandis qu'il s'éloignait.—Puisqu'elle ne parle pas, elle n'ira point lui faire des potins.... En attendant, elle sait où est la galette. Ça j'en suis sûr, et il faudra bien qu'elle m'indique le magot, autrement, je lui en promets de l'agrément.

Tout en continuant son soliloque, Romain avait pris un layon de coupe ramenant au court, et il s'était mis à filer le panier qui continuait son chemin à travers la brande.

La vieille dame atteignit bientôt la route de Nançay et se dirigea vers Salbris.

Le cheval allait lentement, fatigué par la chaleur et les mouches ; il fut facile à Romain, tout en ne perdant pas de vue son objectif, de se tenir à grande distance, se dissimulant derrière les talus, les genêts bordant la route, pour éviter d'éveiller les soupçons de la vieille qui se retournait fréquemment.

Le panier atteignit bientôt Salbris, et traversant le bourg en biais, prit une route sur la droite, laquelle après maints détours le conduisit jusqu'à un portail plein, qui se ferma sur lui.

—C'est là qu'elle loge, la carabosse,—fit Romain, qui n'avait pas abandonné son espionnage.

Romain était toujours vêtu d'une façon sordide avec son méchant chapeau percé, sa cote bleue, sa grosse trique, il avait toujours l'air de ce qu'il était lorsqu'il avait rencontré Irma, d'un mauvais vagabond, d'un méchant rôdeur.

Il franchit la clôture d'un pré, et s'approchant d'un homme qui était, le long de la rivière, occupé à tendre des nasses :

—A qui ça appartient-il cette maison-là ?—demanda-t-il....

—A Mlle Henriette Dementières.... Mais pas besoin de frapper à la porte, mon brave homme, on ne vous donnerait point.... Non.... On ne donne jamais....

—Bon !... bon !... merci....

Et Romain reprit le chemin de la Glandière, en se répétant ce nom cent fois pour le loger dans sa cervelle et en se disant :

—Faut que je sache où elle va et d'où elle vient, cette vieille taupe, ça doit pouvoir servir.

III.—UN SECOURS IMPRÉVU

Au grand trot de deux superbes percheronnes, attelées avec des queues de renards et des prétintailles, un confortable et élégant omnibus tout peint en jaune et conduit à grandes guides par un postillon portant au bras une plaque armoriée, suivait d'une route plate et poudreuse du départe-

ment de Loir-et-Cher, tout proche de l'endroit où se sont déroulées les premières scènes de ce récit.

Derrière la voiture, s'envolait un nuage de poussière dorée, tandis que le postillon faisait claquer bruyamment son fouet.

Sur l'impériale étaient entassées des malles et des valises.

L'omnibus quitta bientôt la grande route et s'engagea dans une allée ombragée de châtaigniers séculaires, aboutissant à une grille ouvragée toute garnie de fers de lances et d'artichauts.

Devant la grille, s'élevait un imposant château Louis XIII, au bas du perron duquel s'arrêta l'atelage tout trempé de sueur, après avoir décrit une courbe savante.

Sur le perron se tenait, attendant l'arrivée de l'omnibus, la marquise de Lauriac, grande, droite, imposante et charmante tout à la fois, malgré ses soixante ans bien sonnés.

Elle descendit avec empressement les quelques marches du perron et reçut dans ses bras une jeune femme toute vêtue de noir, qui couvrit Mme de Lauriac de caresses.

—Blanche ! ma chère Blanche !—s'écria la marquise.—C'est mal ! oui, c'est bien mal ce que je répète en ce moment, mais que je suis heureuse de te revoir.... Ah ! désormais nous ne nous quitterons plus.

Mme de Kersaint était la vivante image de sa mère : dans son charmant visage on retrouvait toutes les grandes et pures lignes qui avaient fait de Mme de Lauriac, quelque trente ans auparavant, l'une des plus jolies femmes de l'aristocratie parisienne.

A la suite de Mme de Kersaint, un jeune homme plus âgé qu'elle de quelques années à peine, mettait pied à terre et s'empressait auprès d'une adorable petite fille tenue sur les bras d'une femme de chambre descendant en même temps que lui de l'omnibus.

—Ma mère,—fit Mme de Kersaint,—embrassez Louise.

Et elle remit le bébé à la marquise qui le pressa tendrement sur son cœur.

—C'est grand'mère !—s'écria Mlle Louise en passant ses petits bras autour du cou de Mme de Lauriac, oui,—c'est grand'mère, je la reconnais très bien !

—Et à quoi la reconnais-tu,—demanda en souriant Mme de Kersaint,—tu ne l'as jamais vue ?

—Et à son portrait donc, fit le bébé en recommençant ses caresses qui, on le devine, lui furent rendues avec usure.

Mme de Lauriac, suivie de Mme de Kersaint et de Henri de Lauriac, pénétra dans un salon du rez-de-chaussée.

Des bras de sa grand'mère Mlle Louise avait passé sur les genoux de son oncle.

—Eh bien ! ma fille,—fit la marquise après avoir regardé longuement la jeune femme—tu es donc décidée à vivre ici désormais ?....

—Oui, ma mère....

—Et tu crois que tu pourras te faire à cette existence retirée....

—Oh ! certainement, ma mère.... Après les tortures que j'ai subies, le repos auprès de vous sera encore du bonheur.

—Ah ! la vie n'est qu'un composé de douleurs, s'écria Henri de Lauriac.

—Mme de Kersaint regarda son frère avec étonnement.

Grand, bien fait, distingué et élégant, d'une physionomie mâle et régulière, Henri de Lauriac ne devait rien avoir dans son existence qui pût motiver, aux yeux de sa sœur, sa mélancolie....

Et cependant une expression de tristesse profonde se lisait dans ses yeux noirs....

Il regarda fixement sa sœur et lui répondit en hochant la tête :

—Chacun de nous, crois-le bien, ma chère Blanche, porte avec lui ses chagrins et ses peines.

Après avoir prononcé ces paroles toutes pleines de réticences, Henri de Lauriac se leva et sortit du salon d'un pas nerveux, agité....

Blanche interrogea sa mère du regard.

—Qu'a donc Henri, ma chère maman ?—demanda-t-elle.—Je ne l'avais pas vu depuis deux ans, il est vrai, lorsqu'il est venu au devant de nous à la gare, mais je l'ai trouvé tout changé.

Triste, grave, soucieux, lui qui était si joyeux autrefois, si réellement jeune ?....

—Il vieillit.... les années....

Blanche secoua la tête.

—Vous me cachez quelque chose, ma mère.

—Je ne sais rien,—répliqua vivement la marquise de Lauriac,—je te jure, ma chère Blanche, que je ne sais absolument rien.... Car Henri ne m'a pas fait de confidences et je ne les ai pas sollicitées.... Je crois cependant qu'il garde au fond de son cœur un secret et un chagrin ; car, comme toi, je l'ai trouvé très changé. Il ne va plus à Paris.... Il ne se rend ni à Orléans, ni à Vierzon, ni à Blois.... Il vit auprès de moi, ici, à Lauriac, où la vie régulière et monotone n'est certainement pas gaie.... Mais ce n'est pas d'Henri, qu'il s'agit ma chère fille, c'est de toi.... Ce sont tes chagrins qui pour l'instant me préoccupent par-dessus tout.

Les yeux de la jeune femme se remplirent de larmes.

—Ne pleure pas, ma chérie.... je ne veux pas aggraver tes chagrins.... Tu m'as écrit que tu quittais ton mari, que tu ne voulais pas vivre au près de lui.... que tu venais te réfugier près de moi.... avec ta fille.... C'étaient là des résolutions bien graves....

—Elles sont irrévocables, ma mère !....

—Malgré tout le bonheur que j'avais à te voir venir vivre à Lauriac, ces résolutions, j'ai dû les combattre.... Peut-être n'avais-tu à reprocher à ton mari que des inconséquences ?

Blanche de Kersaint étendit la main, en répondant à sa mère :

—M. de Kersaint est un misérable....

La marquise hochait la tête.

—Ma chérie, l'homme qui trompe sa femme est toujours aux yeux de celle-ci un misérable, et digne, d'après elle, de monter sur l'échafaud.... J'ai pensé ainsi la première fois que j'ai eu la preuve des infidélités de M. de Lauriac.... Depuis.... j'ai pleuré bien des fois encore.... puis mon parti a été pris....

—Eh ! ma mère !—s'écria la jeune femme,—si je n'avais à reprocher à monsieur.... de.... Kersaint,—elle insista sur les syllabes de ce nom en le prononçant avec un écrasant mépris,—si je n'avais à lui reprocher que son manque à la foi jurée, à la foi que seule j'ai tenue, j'aurais souffert sans me plaindre.... J'ai ma fille.... Et Dieu a mis au cœur des mères un tel amour pour leur enfant, qu'il leur donne force et courage pour supporter toutes les douleurs.... mais.... quand je vous ai dit que cet homme est un misérable, ma mère... je ne vous parlais pas de moi, je ne me mettais pas en cause et je vous ai dit la vérité.

Le visage de Mme de Lauriac devint d'une mortelle pâleur.

—Il y a donc autre chose ?—demanda-t-elle....

—Mais pourquoi, alors, ne m'avoir pas écrit ?....

Pourquoi ne m'as-tu pas prévenue ?....

—Ma mère, il est des secrets que l'on ne confie pas à une lettre....

—Ah ! ma pauvre enfant....

—Oh ! ma mère, ne me faites pas de reproches.

—Je ne t'en adresserai pas, ma chérie.... Avant

cette union qui était loin de me plaire, je t'ai dit

tout ce que j'avais à te dire.... Nous avons rencontré M. de Kersaint à Vichy.... Il était bien

de sa personne.... brillant cavalier.... en tous points charmant.... Je n'aimais cependant point

l'expression de son visage.... Pour moi, il me

semblait toujours voir briller dans ses yeux à demi

fermés une lueur de fausseté, de froide ironie qui

éveillait en moi, contre lui, une prévention insur-

montable. Tu as voulu l'épouser malgré tout....

tu en étais folle, ma chère petite.

—Folle !.... oui ! Bien folle !....—s'écria

Blanche en se voilant son visage de ses mains pour

cachier la honte qui le rougissait à cet instant.—

Et maintenant.... maintenant que je connais

l'horrible vérité.... en partie du moins.... cet

amour que j'ai ressenti, je me le reproche comme

la plus odieuse des fautes, comme un crime, ma

mère !.... J'ai honte !.... J'ai horreur de moi,

quand je me dis que j'ai appartenu à cet homme,

et qu'il est le père de mon enfant.

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

MONTRÉAL, 8 NOVEMBRE 1890

LE REGIMENT

TROISIÈME PARTIE

CONSEIL DE GUERRE

(Suite)

Le sergent arracha sa médaille militaire :

—Non, pas cela ! non, pas cela ! dit Jacques. Mon Dieu, je ne pourrai jamais. C'est trop ! c'est trop.

Le sergent, impassible, bien que ses mains fussent tremblantes et ses yeux mouillés de larmes, tant cette scène est impressionnante, porta la main sur les galons.

D'un geste brusque, il les arracha.

Mais on eût dit que du même geste il avait arraché le cœur du condamné, car on vit Jacques pâlir tout à coup, faiblir, battre l'air de ses bras et tomber évanoui.

Il y eut, dans les rangs des soldats, une rumeur d'émotion.

Beaucoup pleuraient, même parmi ceux qui ne connaissaient pas Jacques et ne l'avaient jamais vu.

Un homme alla chercher de l'eau pour jeter à la face du sous-officier.

La triste cérémonie se trouva forcément interrompue.

Alors, à ce moment, on vit arriver, au grand galop du cheval, une voiture qui s'arrêta sur la place, derrière les détachements. La portière s'ouvrit. Un homme descendit.

C'était l'oncle César.

De loin, Marjolaine le reconnut.

Elle jeta un grand cri et se précipita à sa rencontre.

—Mon oncle ! Mon oncle ! Sauvez-le !

—Je vais échayer ! dit le brave homme. Je ramène Patoche.

Jacques était toujours évanoui.

L'oncle s'approche du commandant. On veut l'éloigner. Des soldats le repoussent.

Alors, il crie :

—Mon commandant, je demande que l'on m'écoute. Je demande que l'on sursoie à la dégradation !

Mais que peut la voix du brave César devant la rigueur de la discipline et l'inflexibilité de la loi ? Cheverny l'a entendu.

Il fait un signe au commandant qui se rapproche de lui sans sortir du carré.

—Commandant, je cours chez le général en chef. J'obtiens un sursis. Pouvez-vous attendre ?

—Je vous attendrai, mon colonel.

Du reste, Jacques ne revient pas à lui.

On ne peut dégrader cet homme à demi-mort. On est bien forcé d'attendre.

—Prenez ma voiture, dit l'oncle, vous irez plus vite.

Il en fait descendre Patoche qui n'est guère à son aise et commence, devant cet appareil militaire imposant, devant ces douleurs, ces désespoirs, son lugubre ouvrage, à regretter d'avoir obéi à César.

—J'aurais mieux fait de rester à Vienne, pensa-t-il.

Et il regarde derrière lui, pour s'enfuir.

Mais César le surveille.

Il relève la tête et fait contre fortune bon cœur. Cheverny est parti.

Le général commandant le 6e corps demeure rue Saint-Nicaise, à peu près au milieu de la rue.

Le colonel est bien vite arrivé.

Le général est chez lui. On introduisit Cheverny.

Pour tous ceux qui sont restés là-bas, sur la

place de l'Hôtel-de-Ville, l'entretien semble bien long.

Des minutes et des minutes se passent.

Puis tout à coup la voiture reparait.

Depuis quelques instants, Jacques est revenu à lui.

Il s'est relevé, entre les soldats qui le gardent. Et il ne comprend pas pourquoi on le fait ainsi languir, pourquoi on ne termine pas d'un coup son supplice.

Bernard lui crie :

—Courage ! Confiance ! Nous allons te sauver ! !

Il n'entend pas.

Marjolaine dit :

—Mon Jacques ! Mon Jacques !

Il n'entend pas non plus. Il ne reconnaît pas la douce voix de celle qu'il aime.

Cheverny descend de voiture et fait passer un ordre au commandant.

Celui-ci en prend lecture.

Aussitôt suivent quelques commandements brefs et toutes les sections défilent, retournant à leur caserne respective.

Jacques reste sur la place avec ses gardes.

Que se passe-t-il ? Est ce enfin fini ?

On le reconduit à la prison.

Mais au lieu de l'amener dans sa cellule, c'est devant le commissaire du gouvernement et devant le capitaine Ségond, au parquet militaire, qu'on le conduit.

Et en même temps que lui entrent César et Patoche.

Il voit son oncle. Il reconnaît l'homme d'affaires.

Il croit rêver. Pourquoi ceux-là, à cet instant de sa vie ?

Le commissaire du gouvernement fait un signe à César.

—Parlez, monsieur, j'espère que vous avez à nous dire des choses bien graves, bien importantes, pour n'avoir pas craint de vous interposer ainsi en cette condamnation.

—Cherchez, oui, graves et importantes.

Et se tournant vers Patoche fort gêné.

—Voichi Patoche, que M. le capitaine rapporteur connaît et qui n'a pas voulu se présenter devant le concheil. Parlez, moncheur Patoche, aînchi qu'il est couvenu.

—Ainsi qu'il est convenu, dit Patoche, payez d'abord avant que je parle.

—Ch'est juchte !

Et l'oncle César lui tendit un portefeuille.

Patoche y jeta un coup d'œil rapide, s'assura que l'un des billets faux s'y trouvait, avec une liasse de billets de la Banque et sourit, tranquilisé. Tout se passa bien, ensom me, ainsi que César le lui avait promis.

Alors il commença :

—J'ai à dire, messieurs, que Jacques n'a pas mérité d'être accusé d'avoir triché au jeu. Il y a bien eu tricherie, en effet, mais les cartes avaient été glissées, préparées dans son jeu par le croupier lui-même.

—Ah ! misérable ! s'écria Jacques.

—La preuve ? demanda le capitaine Ségond.

Patoche répondit simplement :

—J'avais payé le croupier pour qu'il en fût ainsi.

—Dans quel but ?

—Pour déshonorer Jacques.

—Mais dans quel intérêt ?

—Jacques est le fils de Mme de Cheverny. Il me gênait

—Misérable ! c'était toi ! dit le sous-officier.

En quelques mots, cynique, insolent, audacieux, Patoche raconta l'intrigue dans laquelle il avait attiré Mme de Cheverny, de concert avec Pierre Gironde, complice malgré lui.

Il connaissait le secret de Mme de Cheverny ; il l'avait découvert lorsqu'il était intendant dans sa famille.

Il avait gardé le silence tant qu'il avait pu tirer de l'argent d'Antoine de Pontalès, le frère de Mme de Cheverny.

Celui-ci mort, il s'était trouvé bientôt réduit à l'extrême misère.

C'est alors qu'il avait commencé à soutirer de l'argent de Mme de Cheverny, en lui présentant comme son fils ce Pierre Gironde.

Pierre Gironde, son ancien employé, sous le coup de menaces terribles, s'était vu forcé de jouer le rôle d'enfant trouvé et par conséquent le fils de Mme de Cheverny.

Les officiers l'écoutaient, éccœurés, mais silencieux.

Patoche se tut.

—Continuez, dit le rapporteur.

Patoche, flegmatique, en pleine possession de son sang-froid :

—J'ai fini.

—Comment ? Ce n'est pas possible.

—Si, j'ai fini la première partie de ma déposition.

Il cligna l'œil vers César.

L'oncle lui passa un second portefeuille. Patoche s'assura que celui-ci, comme l'autre, contenait les précieux billets, le coula dans sa poche et dit :

—Je dois ajouter que j'ai menti, toujours dans l'intention de nuire à Jacques, lorsque j'ai prétendu l'avoir vu, dans le pavillon des Aulnaies, frapper Pierre Gironde. Je n'ai rien vu. Donc, j'ignore absolument si le meurtrier de Gironde est Jacques, ou M. Bernard de Cheverny.

Le rapporteur, très froid, dit au greffier :

—Vous écrivez ?

—Oui, mon capitaine.

Patoche fit un signe à César qui comprit et s'exécuta.

Le misérable poussa un soupir de soulagement quand il se sentit maître des trois billets.

Il n'avait plus rien à craindre et il était riche.

Ses poches étaient gonflées de billets de banque.

En somme, c'était une excellente affaire.

Et si peu de risques ! Une remontrance ! Une amende ! Quelques jours de prison pour faux témoignage ! Qu'était-ce ? Rien, puisque tout cela lui valait une fortune !

—Continuez ! dit le commissaire du gouvernement.

—J'arrive au plus intéressant. Pierre Gironde a été tué en duel par Jacques ou par M. Bernard de Cheverny. Mais quel que soit celui des deux qui a tué Gironde, il n'a pas tué un officier français !

Un vif mouvement de stupéfaction parmi ceux qui étaient là.

Patoche s'y attendait, car il sourit, savourant son effet.

—Expliquez-vous, dit Ségond, vraiment ému.

—C'est bien ce que je suis venu faire.

Et s'adressant au greffier :

—Monsieur le greffier, ne perdez pas une de mes paroles. Pierre Gironde n'avait pas le droit de porter ce nom, car son vrai nom était Andréa Moriani ; Pierre Gironde s'est donc engagé, a fait son volontariat, est devenu officier de réserve sous un nom d'emprunt ; en outre, Pierre Gironde, non seulement n'avait pas le droit d'être soldat français, car il est Italien de naissance, né à Mongelia, sur la côte, près de Sestri-Levante, ainsi que vous pourrez vous en assurer. Le vrai Pierre Gironde qui était apprenti mécanicien, est mort rue Saint-Roch, il y a deux ou trois ans. Voilà ce que j'avais à dire.

Et Patoche s'assit.

Il y eut un profond silence.

Tous étaient singulièrement émus.

Cette révélation changeait si complètement la nature de l'affaire, qu'il n'y avait plus aucun doute à voir, Jacques était sauvé !

Il n'y avait plus le meurtre d'un officier.

Il n'y avait plus qu'un duel, avec un étranger, un imposteur !

Un duel avec un seul témoin, un duel irrégulier, mais un duel.

Le capitaine rapporteur s'avança vivement vers Jacques qui, interdit, tremblant, regardait tout le monde en n'osant croire ce qu'il entendait :

—Jacques, je suis bien heureux.

—Mon capitaine !

—Vous serez gracié. Vous serez rendu à la liberté, réintégré dans votre grade, votre décoration vous sera rendue, et vous rentrerez dans l'armée, je vous le jure.

Il se tourna vers le commissaire du gouvernement.

—N'est-ce pas, mon commandant ?

— Sans nul doute !
 | Alors, Jacques pleura.
 — Mon Dieu, que je suis heureux ! que je suis heureux ! répétait-il. Plus de déshonneur ! plus de honte ! Soldat, toujours soldat !
 — Et toujours bon soldat, n'est-ce pas ? dit le capitaine.

— Ah ! certes ! dit-il avec un geste d'orgueil.
 Jacques, alors, se précipita dans les bras de son oncle :

— Mon oncle, c'est à vous que je dois ce bonheur ! Comment vous le paierai-je jamais ?

— Je t'aime comme mon enfant, Jacques, dit César, les yeux humides. Rien que de naturel dans tout ce que j'ai fait.

Patoche se leva.
 — Toutes ces effusions le gênaient.

— Pardon, excuse, la compagnie. Je suis bien content de vous voir heureux, mais je voudrais savoir ce qu'on va faire de moi !

— Vous garder provisoirement, dit Segond.
 Et ce provisoire durera longtemps ?

— Jusqu'à ce que vous nous ayez aidés à trouver les preuves de tout ce que vous venez de nous dire.

— Oh ! ce ne sera pas long.

— Tant mieux pour Jacques. Toutes ces preuves, avec un rapport et les pièces à l'appui, seront envoyées au chef de l'Etat qui fera cette grâce pleine et entière.

— Alors ?
 — Alors Jacques sera libre.

— Et moi ?
 — Vous aussi, sans doute, si vous n'avez pas autre chose de lourd sur la conscience.

Patoche eut un frisson dans le dos.
 Mais il se remit bien vite.

— Oh ! rien du tout, je suis bien tranquille.
 Jacques fut reconduit en prison. Patoche l'y suivit.

Marjolaine et la famille Cheverny furent vite instruites des révélations de Patoche concernant Pierre Gironde.

— Il est sauvé ! dit Cheverny. Et nous pourrions l'aimer comme par le passé, sans qu'il y ait de nuage sur notre affection.

IX

Ils restèrent tous les quatre à Châlons pendant les jours qui suivirent ; Cheverny et Bernard avaient obtenu congé.

Ils ne voulaient plus s'éloigner de Jacques.

Grâce à l'activité déployée par Segond, grâce aux révélations de Patoche, les preuves attendues arrivèrent bientôt.

Andréa Moriani était bien Italien de naissance. Cela détruisait l'échafaudage même de l'accusation.

La grâce arriva presque aussitôt, accompagnée d'un ordre qui envoyait Jacques en garnison au 127^e de ligne à Givet, dans les Ardennes, et Bernard à Grenoble.

Après leur mise en liberté, comme ils avaient trois jours pour rejoindre leur régiment, Bernard et Jacques allèrent passer trois jours aux Aulnaies auprès de Cheverny, de Marguerite et de Bernerette.

Ce furent trois journées de bonheur infini pour toutes ces créatures si aimantes et si tendres.

Jacques ne se lassait pas de regarder sa mère. Et celle-ci s'abandonnait sans réserve à toute la joie de retrouver son fils, espérant que Dieu, l'ayant assez éprouvée, l'épargnerait désormais.

Bernerette, mieux portante, mais toujours triste, fut seule à pleurer, en ces jours-là.

Le souvenir de Gironde, le premier qui eût troublé son cœur, restait en elle.

L'oncle César ne pouvait être oublié, au milieu de ce bonheur qui lui était dû.

On l'avait fait venir avec toute la famille Cheverny aux Aulnaies.

L'oncle César, joyeux et rayonnant, se frottait les mains avec vigueur.

Un large sourire s'épanouissait continuellement sur sa bonne figure.

Un air de malice s'y ajoutait et le vieux matelot poussait des hum ! hum ! très accentués ; un secret lui démangeait la langue.

Marjolaine l'accablait de caresse. Mme de Cheverny voulait le garder toujours près d'elle.

Bernard lui témoignait autant d'amitié que Jacques.

Enfin, on lui fit raconter son odyssée avec Patoche.

Et il dut avouer son immense fortune.

— Ils chont à vous, mes millions, dit-il à Jacques et à Marjolaine, à vous deux, le jour où vous vous mariez, le jour où tu cheras nommé officier, mon Jacques. Moi, j'ai toujours vécu de peu, et je n'ai pas besoin de tant d'argent !

Le lendemain de son arrivée aux Aulnaies, la veille de son départ pour Givet, Jacques vit descendre au château un sergent du 145^e de ligne.

C'était Michel, son ancien camarade de chambre. Il demanda Jacques.

— Jacques, lui dit-il, je suis envoyé par nos camarades du 145^e pour vous demander pardon.

Jacques lui tendit les mains, ému :

— Je vous pardonne et je ne me souviens plus de ce qui s'est passé. Dites-le leur bien.

X

Patoche, en cellule, trouvait le temps long. En vain, tous les jours, demandait-il au surveillant :

— Dites donc, mon brave, c'est pour aujourd'hui ?

— Je l'ignore.

— Alors, pour quel jour ?

— Je n'en sais rien.

— Pourquoi me garde-t-on ?

— Impossible de vous le dire. Je ne suis pas dans les épinards.

Il perdit patience. Ses trois cent mille francs étaient au greffe. Il avait hâte d'en jouir.

Enfin, un matin, les gardiens de la prison vinrent le chercher. On le fit passer au greffe.

— Que me veut-on ?

— Vous allez quitter Châlons, lui dit le greffier.

— Je suis libre ?

— Pas tout à fait.

— On se moque de moi.

— Non.

— Que me veut-on ? Où m'envoyez-vous ?

— A Paris.

— En prison ?

— Oui.

— Mais je ne suis pas condamné, moi.

— C'est vrai. Vous êtes inculpé seulement.

— De quoi ?

Le greffier ne répondit pas. En ce moment entra Benjamin souriant, la mine fûtée. Il salua profondément Patoche.

— Enchanté, monsieur Patoche, de me retrouver avec vous.

Patoche pâlit.

— Benjamin ! Qu'est-ce que cela veut dire ?

— Nous allons faire route ensemble, monsieur Patoche. C'est moi qui suis chargé de vous accompagner.

— Ah ! Eh bien, vous, du moins, vous allez m'expliquer ?

— Volontiers, personne ne m'a défendu de parler.

— Je vous écoute.

— Vous êtes inculpé, mon bon Patoche, d'avoir assassiné M. Antoine de Pontalés, le député.

Patoche chancela. Une grosse sueur vint à son front.

Il essaya de rire, pourtant, afin de faire bonne contenance. Mais il se sentait perdu.

— Vous êtes renseigné, dit Benjamin, goguenard. Il lui attacha les bras par une corde passée autour de la taille.

— Allons, enlevez, c'est pesé ! dit-il. En route pour la cour d'assises.

* *

Patoche ne passa pas en cour d'assises. Trois jours après son incarcération, on le trouva mort dans sa cellule.

Il s'était pendu avec son mouchoir.

FIN

NOTES HISTORIQUES

Le SHÉRIF de Montréal, en 1842, était M. John Boston.

Le 20 octobre 1890, première cérémonie religieuse dans la cathédrale SAINT-PIERRE, à l'occasion de la bénédiction d'une cloche pour une paroisse du curé Labelle.

Le NATIONAL devient bi-hebdomadaire à partir du 14 octobre 1890. De cette date il est imprimé par M. Gonzalve Désaulniers (rédacteur), et Edouard Leblanc. Organe de l'hon Geo. Duhamel.

Le 12 octobre 1890 (dimanche), le frère Mathieu a prononcé ses vœux de religion dans la chapelle des FRANCISCAINS de la rue Richmond. C'est la première fois, depuis l'expulsion des Récollets, que pareille cérémonie a eu lieu pour un fils de saint François.

La première pierre de la cathédrale SAINT-PIERRE, de Montréal, a été bénite le 28 août 1870. Mgr Bourget fit la bénédiction et prononça les paroles suivantes : " Cette cathédrale sera le couronnement de toutes les œuvres de charité catholique de la ville. Elle s'élèvera sous la protection de la sainte Vierge et des saints ; ce sera une œuvre bénite qui attestera la foi profonde du peuple canadien."

TRAPPISTES D'OKA.—En août 1881, quatre Trappistes partis de Bellefontaine (France), ayant à leur tête le Père M. Guillaume, prieur, et le Père Jean-Baptiste, obtinrent du séminaire mille acres de terre à Oka, au pied de la montagne, place peu fertile. Le gouvernement de Québec leur accorda \$10,000 pour construire le monastère. Le premier Père trappiste d'origine canadienne, en religion Père Jean-Marie, est le fils de M. Murphy de Montréal ; et le premier frère convers, né Charles Métivier, en religion frère Joseph, est un ancien citoyen de St-Jean d'Iberville, où il a demeuré.

VOYAGE ENTRE QUÉBEC ET MONTRÉAL.—On lit dans l'*Aurore du Canada* du 11 février 1842 l'annonce suivante : " Ligne de voiture verte, entre Québec et Montréal, en deux jours de trajet. Les propriétaires informent respectueusement leurs amis et le public en général que leur diligence est en opération. Leurs jours de départ de Québec seront tous les mardis, jeudis et samedis ; il sera fourni des carriages couvertes pour toute heure requises pour passagers ou bagages. Extra. Les places d'arrêts sur la route seront à Berthier chez M. Gagnon, maison ci-devant occupée par M. Morrison ; aux Trois-Rivières, chez M. Charles Bernard, ancienne place de M. Ostrom où l'on trouvera l'agent constamment ; à Deschambault, chez M. T. Marcotte. Les livres seront ouverts à Montréal dans tous les principaux hôtels, s'adresser à Montréal chez M. François Benoit, rue Capital, près de la maison de Douane ou vieux marché. Michel Gauvin, Québec, T. Marcotte, Deschambault, François Benoit, Montréal, Thos. et Tous. Lecomte, Montréal, propriétaires. Montréal, 30 Nov. 1841.

PETITE CHRONIQUE

LES FEMMES NE DOIVENT PAS LIRE CE QUI SUIT

Les Poudres Orientales sont un élément indispensable à la constitution du squelette : à ce titre, elles doivent entrer dans la nourriture fournie aux jeunes enfants. Elles concourent également dans une mesure très marquée à la reproduction des êtres et à la sécrétion du lait. Avis aux mères qui allaitent, c'est le grand remède de la mère et de l'enfant. Il forme le système osseux et fait disparaître le rachitisme. Par l'emploi des Poudres Orientales tout vice de conformation est sûrement évité et les enfants grandissent beaux et forts.

Les Poudres Orientales assurent aussi à l'aide d'un traitement facile et en moins de trois mois le développement des formes de la poitrine chez la femme depuis l'âge de dix ans jusqu'à l'âge mûr. Employées et recommandées sur les deux continents.

Boîte avec notice : Un dollar.
 Demandez à votre pharmacien ou écrivez à l'agence de Poudres Orientales ? Boîte-Poste 694, Montréal.

Avis aux mères.—Le "sirop calmant de Madame Winslow" est employé depuis plus de 50 ans par les mères pour la dentition des enfants, et toujours avec un succès complet. Il soulage le petit patient aussitôt, procure un sommeil calme et naturel en enlevant la douleur, et le petit chérubin "s'épanouit comme un bouton de fleur." Il est très agréable à prendre, il calme l'enfant, amolli les gencives, enlève la douleur, arrête les vents, régularise les intestins, et il est le meilleur remède connu pour la diarrhée causée par la dentition ou autrement. Vingt-cinq cents la bouteille

—Alfred est assis près de la jeune fille et lui demande timidement d'être sa femme. Elle se trouble et devient toute pensif. Certes, elle le voulait bien; elle l'aimait de toute son âme. Elle aurait accepté et en aurait été très heureuse, certaine d'avance qu'Alfred ferait un excellent mari. Francs et honnêtes tous deux, ils avaient appris à se connaître dès l'âge le plus tendre. Mais une maladie inconnue à la jeune fille la troublait depuis quelques mois. Elle lut un jour chez une amie un petit livre qui traitait des maladies inhérentes à la femme et de suite elle comprit ce qu'elle avait. C'était la maladie qui affecte les trois quart et demi des femmes. Sans retarder elle se procura le remède infaillible pour ces maladies-là, le "Régulateur de la Santé de la femme" et un "Fermale Pourous Plaster" du Dr Larivière, et deux mois après elle était guérie et était l'épouse heureuse de l'heureux Alfred. Dépôt de ces remèdes à Montréal, chez: Dr J. Leduc Picault et Contant Lavolette et Nelson, Dr F. Demers, Evans et Fils, où tous les marchands peuvent se le procurer. Ainsi à vendre partout aux Etats-Unis. Pour toutes informations écrivez au propriétaire, Dr J. Larivière, Manchester.

GUERISON PROMPTE
DES
REUMES ET DES BRONCHITES
PAR LE
SIROP DE TÉRÉBENTHINE.

N. B. — Demandez-le toujours comme suit: *Sirop de Térébenthine du Docteur Lavolette.*
En vente chez tous les pharmaciens.

50 cts le Flacon.

SPECIAL

Corps et caleçons en laine \$1
Chaussettes en laine . . . 25c

P. P. 2 valeurs sans égales au même prix ailleurs

VENEZ LES EXAMINER

GUIMOND
15 ST-LAURENT

UNE VENTE FORCEE

Vue l'élargissement de la rue Notre Dame, je suis forcé de fondre mon stock de Vases, Verres, Verreries, Lampes, etc., etc. Venez en profiter.

Services à Dîner.....	Moitié prix
Services à Thé.....	—
Services de Chambres.....	—
Lampes à suspension.....	—
Lampes de Tables.....	—
Verreries, coutellerie, argenterie, etc.....	—

CHEZ
L. DENEAU
202, Rue Notre-Dame

J. ALCIDE CHAUSSÉ ERNEST MESNARD
CHAUSSE & MESNARD
ARCHITECTES
No 77, Rue Saint-Jacques, Montréal
Téléphone Bell 2345

LA
Banque Jacques-Cartier

DIVIDENDE NO. 50

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de TROIS ET DEMI (3½) POUR CENT sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour le semestre courant et sera payable au bureau de la Banque à Montréal, le et après LUNDI, le PREMIER DECEMBRE prochain.

Les livres de transfert seront fermés du 17 au 30 novembre, les deux jours inclus.
Par ordre du bureau,
A. DE MARTIGNY,
Directeur-Gérant.
Montréal, 23 octobre 1890.

Banque Ville-Marie

AVIS

Est par le présentes donné qu'un dividende de TROIS ET DEMI POUR CENT (3½ p.c.) a été déclaré sur le capital payé de cette institution pour le semestre courant, et que ce dividende sera payable au bureau de la Banque à Montréal, LUNDI, le PREMIER DECEMBRE prochain.

Les livres de transfert seront fermés du 20 au 30 novembre prochain, ces deux jours inclusivement.
Par ordre du Bureau,
U. GARAND
Caisier.
Montréal, 21 octobre 1890.

— UN —

BIENFAIT POUR LE BEAU SEXE



Perfection des formes
PAR LES
POUDRES ORIENTALES

Les seules qui assurent en trois mois et sans nuire à la santé le

DEVELOPPEMENT
—ET LA—
FERMETE DES FORMES DE LA POITRINE
CHEZ LA FEMME

— 00 —

SANTÉ ET BEAUTÉ

— 00 —

LES POUDRES ORIENTALES

sont l'heureuse Association des médicaments les plus actifs pour donner à la Femme ce *Développement et cette Fermeté des Formes de la Poitrine qui constituent la véritable Beauté*, et pour guérir radicalement

La Dyspepsie, la Consommation, l'Anémie, les Faiblesses d'Estomac, les Pâles Couleurs, etc., etc.

En un mot tous ces états de

Languueur, d'amaigrissement et d'Épuisement Nerveux

auxquels les tempéraments sont, de nos jours, trop fatalement prédisposés.

LES POUDRES ORIENTALES

donnent au corps la *Santé et la Beauté en fortifiant le système, en développant les muscles et en refaisant le squelette.*

C'est le *rénovateur souverain.*

C'est le *remède de tous*, mais c'est surtout le *grand remède de la femme et de l'enfant. Il favorise la formation des jeunes filles, guérit et exempte la femme de maladies inhérentes à son sexe, et par son emploi régulier les enfants grandissent beaux et forts.*

LES POUDRES ORIENTALES

sont employées dans le monde aristocratique de toute l'Europe, et principalement chez les peuples d'Orient, où les femmes se distinguent par leur santé et leur grande beauté de formes.

Voici ce qu'en dit le principal journal de médecine de Paris:

"Les **POUDRES MERVEILLEUSES**, ce grand remède des Orientaux, découvert par eux il y a près d'un siècle, et qu'un entreprenant chimiste parisien a tout récemment introduit ici sous le nom de **POUDRES ORIENTALES**, ont atteint une vogue extraordinaire dans le monde aristocratique. Les médecins les plus à la mode parlent hautement des propriétés étonnantes de ces poudres."

LES POUDRES ORIENTALES

sont brevetées pour les deux continents, et les principaux laboratoires sont à Paris, Londres et New-York.

Pour éviter les contrefaçons, exigez sur chaque boîte la signature de la

Cie de Poudres Orientales.

Une boîte, avec notice - - - \$1.00
Six boîtes, avec notices - - - 5.00

Si vous ne trouvez pas les **POUDRES ORIENTALES** chez votre pharmacien, elles vous seront expédiées *franc de port et bien* emballées sur réception du prix adressé à

L'AGENCE DES
Poudres Orientales
BOITE-POSTE 694
MONTREAL, CANADA

DEPOT GENERAL POUR MONTREAL:

L. A. BERNARD, pharmacien,
1882 — RUE SAINTE-CATHERINE — 1882
Téléphone 6518

LA LOTERIE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

CINQUIÈME TIRAGE MENSUEL, LE 12 NOVEMBRE 1890

3134 LOTS VALANT..... \$52,740
GROS LOT VALANT..... \$15,000

Le Billet: \$1 - - - 11 Billets pour \$10

Demandez les cinq livres à
S. E. LEFEBVRE, Garant,
81, rue St-Jacques, Montréal, Canada.



CHESTER'S CURE!

Pour la Toux
L'Asthme Bronchites Enrouements Etc., etc

LE GRAND REMÈDE CANADIEN

Pour les maladies ci-dessus mentionnées. Infaillible dans tous les cas. Demandez-le à votre pharmacien. Expédiez aussi franco par la poste sur réception du prix. Adressez:

W. E. CHESTER
461 — rue LaSalle, Montréal — 461

Prix: grande boîte..... \$1.00
petite..... 50

PIANOS! PIANOS!

Seuls agents à QUÉBEC autorisés à vendre les PIANOS suivants

- O. Newcombe & Co. de Toronto,
- Nendelssohn Pianos & Co. de Toronto,
- Evans Brothers, de Ingersoll,
- Hallet, Davis & Co. de Boston,
- Schubert Pianos Co. de New-York.

ORGUES, HARMONIUMS pour Eglises et Harmoniums pour salons. Instruments en cuivre et à cordes de fabriques françaises et allemandes. Instruments de musique de toutes espèces, porte-musique, folios, étagères, écharpes pour pianos droits, nouveau genre, couverts et bancs de pianos de fantaisie. Récentes publications de musique de tous genres, vocales et instrumentales, religieuses et profanes.
Prix modérés et conditions faciles.

BERNARD, FILS & CIE,

EDITEURS DE MUSIQUE
Coin des rues St-Jean et Ste-Ursule
Haute-Ville, Québec.

PISO'S CURE FOR CONSUMPTION
Le Meilleur Remède pour la toux
En vente dans toutes les Pharmacies



Etablie en 1870
Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons toujours en magasin les articles suivants: Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs. Moutarde Française, Glycerine Colle forte, Huile d'olive en demi-pintes, pintes et pots. Huile de Foie de Morue.
Henri Jonas & Cie
10, rue de Bresoles
Montréal

PACIFIQUE CANADIEN

"Autour du Monde"
EXCURSION AUTOUR DU GLOBE

Une occasion de faire le tour du monde dans des conditions nouvelles et d'une manière qui se présentera probablement jamais, va être offerte d'ici à quelques mois. Avantage va être pris du prochain départ des magnifiques steamships nouveaux, à double hélice, qui sont actuellement en construction pour le service transpacifique, du chemin de fer Canadien Pacifique pour offrir au public une excursion des plus extraordinaires "Autour du Monde."

"L'Empress of India" partira de Liverpool pour Hong Kong, vers le 15 Janvier 1891. A Hong Kong "L'Empress of India" commencera son service transpacifique, à laquelle elle est destinée, à l'art via Yokohama Vancouver le Terminus Pacifique du Canadien Pacifique. Dans son trajet à Vancouver elle fera escale à Gibraltar, Naples, Port Saïd, Suez, Colombo, Penang, Singapore, Hong Kong, Shanghai, Navasaki, Kobe et Yokohama, passant une journée entière dans chacun de ces ports et demeurant à Port Saïd le temps nécessaire pour permettre aux passagers de visiter le Caire et les Pyramides.

Les billets pour ce voyage "Autour du Monde" seront émis comprenant le choix des lignes de vaisseaux pour la traversée de l'Atlantique et un voyage par rails sur le chemin de fer du Pacifique Canadien du Pacifique à l'Atlantique.

Le prix de ce merveilleux voyage sera de \$600, cabine et repas compris. Le programme du voyage avec carte indiquant la route et donnant tous les renseignements nécessaires, des escales, etc, peuvent s'obtenir n'importe quel bureau de la compagnie du Pacifique Canadien.

Le deuxième et troisième steamer de cette ligne laisseront Liverpool vers les 15 Février et 15 Mars respectivement, et suivront la même route.

Les personnes qui s'intéresseraient aux excursions ci-dessus et désiraient d'autres renseignements pourront obtenir des brochures donnant des renseignements complets en s'adressant à: No 266, rue Saint-Jacques, Montréal P. Q. Hôtel Windsor Montréal P. Q. Gare Windsor et Gare D'Ithoisie Montréal P. Q. ou en écrivant à W. F. Fagg, Agent de passagers du District, Montréal P. Q.



Lorsque vous voyagez dans l'Est ou l'Ouest

Demandez vos billets par cette ligne populaire. Elle traverse toute les villes et villages importants dans les deux Provinces.
Pour Port Huron, Detroit, Chicago et autres villes dans les Etats de l'Ouest elle offre de grands avantages uniques; étant la SEULE COMPAGNIE CANADIENNE sous le contrôle d'une seule

ADMINISTRATION

Donnant correspondances directes pour tous chemins de fer américains. Seule route donnant de grands avantages pour Biddeford, Manchester, Nashua, Boston, Fall River, New-York et toutes villes et villages importants dans la Nouvelle-Angleterre.
Pour plus amples informations, adressez-vous à la gare du Grand-Tronc, à Montréal, où à notre représentant
J. HICKSON,
Wm EDGAR Ad. ministrateur.
Agent général pour les billets.

A. HURTEAU & FRERES

MARCHANDS DE BOIS DE CHAGE
22, rue Sanguinet, Montréal
Coin des rues Sanguinet et Dorchester, Téléphone 106
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc
Téléphone 140

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,

Architectes et évaluateurs ont transporté leur bureau au numéro
180 - RUE SAINT-JACQUES - 180
Edifice de la Banque d'Epargne
VICTOR ROY L. Z. GAUTHIER
Élévateur 4e plancher. Chambre 3 et 4

La Compagnie d'Assurance
NORTHERN OF ENGLAND.

Capital..... \$15,000,000
Fonds accumulés..... 17,108,000

BUREAU GÉNÉRAL POUR LE CANADA
724 NOTRE-DAME, MONTREAL
ROB. W. TYRE, Gérant.

AGENTS POUR LA VILLE
ELZEAR LAMONTAGNE JOSEPH CORBEIL



REMEDE DU DR. SEY

Le **GRAND REMEDE FRANCAIS** contre la *Dyspepsie, les Affections Bilioes, la Constipation, et toutes les Maladies de l'Estomac, du Foie, et des Intestins.*

Le **REMEDE DU DR. SEY** est un composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonctions digestives et qui loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élevées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Chose importante à noter, le **REMEDE DU DR. SEY** peut être pris à n'importe quelles doses sans déranger les habitudes et le régime de celui qui le prend.

Vendu par les Pharmaciens, \$1.00 la bouteille.

S. LACHANCE, PROPRIETAIRE,
1538 & 1540 Rue Ste-Catherine, Montreal.

MAISONS RECOMMANDEES

SAINT-JEAN, P. Q.
Hôtel du Canada Louis Forgue
Maison de première classe,
162, 164, 166, rue Richelieu

NEW-YORK
Hôtel Lantelme
40, Union Square - Maison Française de 1ère ordre. - Prix modérés

RIMOUSKI
Hôtel St-Laurent, A St-Laurent & Cie Prop
SAINT-HYACINTHE
Hôtel Yamaska, Perreault, Prop.

TROIS-PISTOLES
HOTEL LAVIGNE
QUEBEC
CHAUSSURES
J. S. LANGLOIS, 121, rue St-Joseph, St Roch

Hôtel Albion, L. A. & J. E. DION, Prop,
29, rue du Palais
Magasin du Louvre, COTÉ & FAGUY
Importateurs de Marchandises d'Étapes et de Fantaisie, 27, rue Saint-Jean

PENSION FRECHET
Rue Saint-Louis, vis-à-vis l'hôtel Saint-Louis
Librairie-Papeterie, Berti & Tourangeau
41, rue St-Joseph, St-Roch

CYR. DUQUET
Horloger, bijoutier, a transporté temporairement son établissement au No 16, rue St-Jean, vis-à-vis la Caisse d'Économie.

SOREL
HOTEL BRUNSWICK, J. Fish, Prop.
TROIS-RIVIERES
N. E. MORISSETTE, 148, rue Notre-Dame
Tapis, Métrinos à Soutanes, etc.

HOTEL DUFRESNE
JOSEPH DUFRESNE Propriétaire

MONTREAL
THE BRITISH CIGAR STORE
1574, rue Notre-Dame
RESTAURANT OCCIDENTAL
121, rue Vitre, Montréal
RESTAURANT VICTOR
594, rue Laguchetière

Librairie française
252½, RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL
Important de Paris chaque semaine les dernières nouveautés, œuvres des grands écrivains, depuis 25c le vol. Envoi dans toute la Puissance.

HOTEL JACQUES-CARTIER
23, 25, 27, PLACE JACQUES-CARTIER
Hôtel canadien-français situé dans la partie la plus centrale de la ville. Excellente cuisine, consommation de premier choix. Arrangements pour familles. Prix modérés.
J. P. MARTEL, Prop.
Montréal

HOTEL RICHELIEU
ISIDORE DUROCHER & CIE
MONTREAL
Cet Hôtel de première classe, si bien connu du public, vient de réouvrir; ses entrées sont maintenant sur la rue Saint-Vincent, et il n'y aura plus de communications par la Place Jacques Cartier.

HOTEL RIENDEAU
58 & 60 PLACE JACQUES CARTIER
Montréal
Cet hôtel de première classe, qui était autrefois au No 64, rue Saint-Gabriel, vient d'être transporté au No 60, Place Jacques Cartier.
Prix très modérés, cuisine française.
J. RIENDEAU,
Propriétaire.

VILLACABRAS.

La meilleure Van Purgative connue, recommandée par les plus hautes sommités médicales françaises. Dépôt chez
C. ALFRED CHOUILLOD
9 et 11, rue St-Alexis, et 12 et 14 rue St-Jean

THIS PAPER may be found on the 2d Floor, Bowler & Co's Newspaper Advertising Bureau (10 Spruce St.), where advertising contracts may be made for \$1 IN NEW YORK.

Attraction sans précédent

Au-delà d'un million distribué



COMPAGNIE de la LOTTERIE de l'ÉTAT de la LOUISIANE

Incorporée par la Législature pour les fins d'éducation et de charité, et ses franchises déclarées, être parties de la présente Constitution de l'Etat en 1879, par un vote populaire écrasant.

Laquelle expire le 1er Janvier 1895

Les Grands Tirages Extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les Grands Tirages Simples ont lieu mensuellement, les dix autres mois de l'année. Ces tirages ont lieu en public, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, La.

Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages nous-mêmes et que tout est conduit avec honnêteté, franchise et bonne foi pour tous les intéressés; nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec des fac-simile de nos signatures attachés dans ses annonces.

Ed. J. Early
Commissaires

Nous, les soussignés, Banques et Banquiers, paierons tous les prix gagnés aux Loteries de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos caisses.

R. M. Wainsley, Prés. Louisiana National Bk
Pierre Lanauz, Prés. State National Bk
A. Baldwin, Prés. New Orleans National Bk
Carl Kohn, Prés. Union National Bk

Grand Tirage Mensuel

A L'ACADEMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE ORLEANS,

MARDI, 11 NOVEMBRE 1890

PRIX CAPITAL - - - \$300,000

100,000 Billets à \$ 20 chaque. Moitié, \$10
Quart, \$5. Dixième, \$2. Vintième, \$1

LISTE DES PRIX

1 PRIX DE \$300,000 est.....	\$300,000
1 PRIX DE 100,000 est.....	100,000
1 PRIX DE 50,000 est.....	50,000
1 PRIX DE 25,000 est.....	25,000
2 PRIX DE 10,000 sont.....	20,000
5 PRIX DE 5,000 sont.....	25,000
25 PRIX DE 1,000 sont.....	25,000
100 PRIX DE 500 sont.....	50,000
200 PRIX DE 300 sont.....	60,000
500 PRIX DE 200 sont.....	100,000

PRIX APPROXIMATIFS

100 PRIX DE \$ 500 sont.....	50,000
100 PRIX DE 300 sont.....	30,000
100 PRIX DE 200 sont.....	20,000

PRIX TERMINANT

999 PRIX DE \$100 sont.....	\$99,900
999 PRIX DE \$100 sont.....	\$99,900
3,134 prix se montant à.....	\$1,054,900

PRIX DES BILLES :

Billet complet, \$20 ; Demis \$10 ;
Quarts \$5 ; Dixièmes \$2 ;
Vingtièmes \$1.

Prix des Clubs, 55 billets d'une piastre pour \$50

ENVOYEZ TOUT ARGENT PAR L'EX-PRESS, ET LA COMPAGNIE PAIERA LES FRAIS DE PORT.

S'adresser à **M. A. DAUPHIN,**
New-Orleans, La

N'oubliez pas que la charte actuelle de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui forme partie de la constitution de l'Etat de la Louisiane et qui a été déclarée par la Cour Suprême des E.-U. un contrat avec l'Etat de la Louisiane et une partie de la constitution de cet Etat n'expire que le premier janvier 1895.

La Législature de l'Etat de la Louisiane, qui est assemblée le 10 de juillet cette année, a ordonné qu'un amendement à la constitution de l'Etat soit soumis au peuple à une élection qui aura lieu en 1892 amendement destiné à prolonger la charte de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane jusqu'en l'année mil neuf cent dix-neuf.

Colonne Carsley

Commandes par la malle remplies avec soin.

DÉPARTEMENT DE CONFECTIONS DE TAILLEURS

Prenez l'ascenseur
 Pour acheter des vêtements d'enfants
 Habillements genre jersey, depuis 60c
 Habillements en serge, depuis 75c
 Habillements en serge, depuis 75c
 Habillements en tweed, depuis \$1.50
 Assortiment considérable et au plus bas prix.

S. CARSLY

Commandes par la malle remplies avec soin.

DÉPARTEMENT DE CONFECTIONS DE TAILLEURS

Prenez l'ascenseur pour
 Acheter des vêtements pour jeunes gens
 Habillements en serge épaisse
 Pantalon long, depuis \$3.25
 Pardessus d'automne, depuis \$5.30
 Pardessus d'automne, depuis \$5.30
 Pardessus d'hiver, depuis \$4.35
 Pardessus d'hiver, depuis \$4.35
 Assortiment considérable et au plus bas prix.

S. CARSLY

Tapis tapisserie ! Tapis tapisserie !

Le plus bel assortiment qu'il y ait en Canada—Prix 25c la verge, en montant.

Tapis de Bruxelles ! Tapis de Bruxelles !

Des fabriques les plus en renom. Dessins et nuances dans les derniers goûts.

Pour clore la vente de ce qui nous reste de tapis Wilton les prix ont été réduits de \$2.50 à \$1.50 la verge.

S. CARSLY.

Prélarts anglais Prélarts anglais

Assortiment de prélarts anglais, de bonne qualité, prix réduits à 33c. et 38c. la verge carrée.

Linoleums anglais Linoleums anglais

Bel assortiment de linoleums à 40c. la ver. Coupons ! Coupons !

Coupons de prélarts anglais et de linoleums à grand marché.

S. CARSLY.

Nattes en fibre de cocoa Nattes en fibre de cocoa

De toutes largeurs, depuis 1/2 à 2 verges de large. Nouvel assortiment cet automne. Nattes posées aux portes d'entrée avec tringles spéciales.

S. CARSLY.

FIL DE CLAPPERTON

Un fil qui ne s'effile pas, Qui coudra avec douceur, Un fil pour coudre à la main ou à la machine, Un fil qui vous sera agréable,

DEMANDEZ LE

FIL DE CLAPPERTON

EVER READY

Les baleines de corsages

EVER READY

Sont reconnues par toutes les couturières qui en font usage comme étant les meilleures et les plus confortables ; elles reconnaissent que ce sont les seules baleines que l'on doit acheter

S. CARSLY.

S. CARSLY

1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1175, 1777, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "WESTERN"

CONTRE LE FEU ET SUR LA MARINE

Revenu pour l'année 1899..... \$2,025,122.25
 Sécurités pour les assurés..... 1,507,524.41

BUREAU A MONTREAL, 124 RUE ST-JACQUES
 ARTHUR HOGUE, Agent du département français. J. H. ROUTE & Co., Agents généraux.

Nous donnons des reçus et des polices écrites en français. Institutions religieuses et propriétés de campagne assurées à de très bas taux.

10137



Réchauffer, stimuler, donner des forces, et de la vigueur, voilà les propriétés du JOHNSTON'S FLUID BEEF

DEMENAGEMENT !

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos pratiques et au public en général qu'à cause de la démolition de notre magasin, pour l'élargissement de la rue Notre-Dame, nous avons transporté notre stock au No 2092, rue Notre-Dame, plus haut que le carré Chaboillez. Nous avons fait d'énormes réductions sur toutes nos marchandises, et nous invitons le public à en profiter.

Grand choix de Hardes Faites pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants. Chemises, Collets, Cola, Corps et Caleçons, Chapeaux, etc., etc. Une visite est sollicitée.

DUPUIS, LANOIX & Cie

2092, rue Notre-Dame, ci-devant à l'ancien Magasin I. A. Beauvais

HONNEUR AUX REMÈDES SAUVAGES DE GEO TUCKER

ARRAPAO
 DES MONTAGNES VERTES
 BAUME DES MONTAGNES VERTES
 DE GEO TUCKER, POUR
 LES MALADIES INTERNES ET EXTERNES REMÈDES BIEN CONNUS.

\$5.000 DE RÉCOMPENSE POUR DE MEILLEURES MÉDECINES PATENTÉES VENDUS PAR TOUS PHARMACIENS ET ÉPICIERS RESPECTABLES DÉPÔT CHEZ

MÈRES SAUVEZ LA VIE À VOS PETITS ENFANTS EN DEMANDANT TOUJOURS À VOTRE PHARMACIEN LES BONBONS DE CHOCOLAT INDIEN DES MONTAGNES VERTES DE GEO TUCKER POUR LES VERS.

N'oubliez pas de demander les petites pilules POMMES DE MAI DE LA MONTAGNE VERTE & GEO TUCKER POUR LA PURGATION. DYSPEPSIE. CONSTIPATION ETC 142 PILULES LA DOSE

DES MILLIERS DE PERSONNES SOUFFRANTES ONT IMMÉDIATEMENT RECOURS AUX Remèdes Sauvages DE GEO. TUCKER

429, RUE GRAIG EN FACE DU CHAMP DE MARS

LYMAN, FILS & Cie PHARMACIE EN GROS, RUE ST-PAUL, MONTREAL.

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraîchissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25-cs la bouteille

HENRY R. GRAY, Chimiste-pharmacien, 122 rue St-Laurent.

HOTEL ST-LOUIS

(Ci-devant occupé par M. J. Riendeau)

64, rue Saint-Gabriel, Montréal

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. John Johnson & Cie, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa. La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons. Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf.

J. JOHNSON & Co., 64, rue St-Gabriel, Montréal.

SANS PEUR ET SANS REPROCHE

SAVONS MEDICINAUX DU DR V. PERRAULT

Ces savons, qui guérissent toutes les Maladies de la peau, sont aujourd'hui d'un usage général. Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, hémorrhoides, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.

- NUMÉROS ET USAGES DES SAVONS
- Savon No 1.—Pour démangeons de toute sortes.
 - Savon No 2.—Pour toutes sortes de dartres.
 - Savon No 3.—Contre les taches de rousse et le masque.
 - Savon No 14.—Surnommé à juste titre savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.
 - Savon No 17.—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.
 - Savon No 18.—Pour les hémorrhoides. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables, et cela dans les cas les plus chroniques.
- Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Expédiés par le poste sur réception du prix (en-cas).

ANNONCE DE John Murphy & Cie

GARNITURES DE ROBES ET DE MANTEAUX

Notre assortiment de garnitures de robes et de manteaux est très complet, ayant reçu la semaine dernière la balance de nos marchandises d'automne et d'hiver.

John Murphy & Cie invitent les dames de Montréal à venir examiner leur assortiment de garnitures de robes et de manteaux et ornements de robes et de manteaux dans tous les patrons les plus nouveaux.

- Nouvelles garnitures en soie braid, 15, 20, 25c.
- Nouvelles garnitures braid mohair, 10, 12, et 15c.
- Nouvelles garnitures et jais noir, 15, 20 et 25c.
- Nouvelles garnitures en jais sombre, 40, 50 et 65c.
- Nouvelles garnitures acier coupé, 30, 40 et 50c.
- Nouvelles garnitures en soie braid, 25, 30 et 35c.
- Nouvelles garnitures braid argent, 24, 30 et 35c.
- Nouvelles garnitures tinsel gimp, 12, 15 et 20c.

Echantillons de garnitures de robes et manteaux envoyés dans toutes les parties du Canada.

ORNEMENTS

Nouveaux ornements à robes
 Nouveaux ornements à manteaux
 en brails soie et mohair, jais noirs et sombres, nouveaux patrons d'automne.

JOHN MURPHY & CIE

Coin des rues Notre-Dame et St-Pierre
 Au comptant et à un seul prix
 Bell Tel. 2193 Federal Tel. 500

POUR Tous les Maux



Hémorrhoides
 Contusions
 Catarrhes
 Blessures
 Douleurs
 Brûlures
 Toilette Intime
 ET LA Grippe

SERVEZ-VOUS DE POND'S EXTRACT

Il guérit les

- Engelures
- Enrouements
- Rhumatismes
- Maux d'Yeux
- Hémorrhagies
- Inflammations
- Maux de Gorge

Préparé exclusivement par le POND'S EXTRACT CO. 78 FIVE AVENUE New York